



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

WACIP

Programme de Renforcement du Secteur Coton
en Afrique de l'Ouest et du Centre



WACIP

Programme de Renforcement du Secteur Coton en Afrique de l'Ouest et du Centre

Plan de suivi de la performance

Accord de Coopération de l'USAID No. 624 A 00 07 00008 00

Cette publication a été produite pour examen par
L'Agence des Etats-Unis pour le Développement International
Elle a été élaborée par l'IFDC-Mali.



Disclaimer: The author's views expressed in this document do not necessarily reflect views of the United States Agency for International Development or the United States Government.

Liste des abbréviations

| | |
|----------|--|
| Bt | Genetically Modified Cotton/ <i>Coton génétiquement modifié, Bacillus Thurengensis</i> |
| CBO/OBC | Community Based Organization/ <i>Organisation à base communautaire</i> |
| C-4 | Tchad, Bénin, Burkina Faso, et Mali |
| DT | Domestic Trade/ <i>Commerce domestique</i> |
| EA | Environmental Assessment/ <i>Evaluation environnementale</i> |
| FCFA | <i>Franc Communauté Financière Africaine</i> (African Financial Community francs) |
| GAP | Good Agriculture Practices/ <i>Bonnes pratiques agricoles</i> |
| GM | Gross Margin/ <i>Marge brute</i> |
| Ha | hectares |
| IEHA | Initiative to End Hunger in Africa/ <i>Initiative pour éliminer la faim en Afrique</i> |
| IFDC | An International Center for Soil Fertility and Agricultural Development/ <i>Un Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole</i> |
| IPM | Integrated Pest Management/ <i>Lutte intégrée contre les nuisibles</i> |
| ISFM | Integrated Soil Fertility Management/ <i>Gestion intégrée de la fertilité des sols</i> |
| Mt/TM | Metric tons/ <i>Tonnes métriques</i> |
| NAC/CCN | National Advisory Committee/ <i>Comité consultatif national</i> |
| OC/CO | Organic Cotton/ <i>Coton organique</i> |
| PMP | Performance Monitoring Plan/ <i>Plan de suivi de la performance</i> |
| PPE | Personal Protection Equipment/ <i>Équipement individuel de protection</i> |
| PSE | Program Sub-Element/ <i>Sous élément du programme</i> |
| RT | Intra-Regional Trade/ <i>Commerce intra régional</i> |
| TT | Total Trade/ <i>Commerce total</i> |
| USDA | United States Department of Agriculture/ <i>Ministère américain de l'Agriculture</i> |
| USAID | United States Agency for International Development / <i>Agence des Etats Unis pour le Développement International</i> |
| USAID/WA | United States Agency for International Development/West Africa Mission/ <i>Missión en Afrique de l'Ouest de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International</i> |
| USG | United States Government/ <i>Gouvernement des Etats-Unis</i> |

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------|--|----|
| I. | Introduction..... | 1 |
| II. | Buts et objectifs du WACIP..... | 3 |
| III. | Interventions du WACIP | 4 |
| IV. | Relations du WACIP avec les Eléments et sous-éléments du Programme de l'USAID..... | 5 |
| V. | Indicateurs WACIP selon le niveau et la classification | 6 |
| VI. | Indicateurs et cibles du WACIP | 9 |
| VII. | Suivi de l'atténuation environnementale | 20 |
| VIII. | Hypothèses importantes | 21 |
| IX. | Système de collecte de données..... | 21 |
| X. | Analyse des données..... | 23 |
| XI. | Présentation des rapports | 24 |
| XII. | Rôles et responsabilités | 25 |
| | ANNEXE I: Indicateurs et cibles du WACIP..... | 28 |
| | ANNEXE II: Domaine d'intervention 5 du Programme de l'USAID | 29 |
| | ANNEXE III: Plan d'atténuation des risques environnementaux | 30 |
| | ANNEXE IV: Guide du WACIP pour la collecte de données | 35 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-------------|--|----|
| Tableau 1 : | Indicateurs pour l'objectif 1: Amélioration de la productivité des cultures cotonnières et non cotonnières | 8 |
| Tableau 2 : | Indicateurs pour l'objectif 2: Accroissement de la valeur des produits cotonniers..... | 9 |
| Tableau 3 : | Indicateurs de progrès pour les deux objectifs 1 et 2..... | 9 |
| Tableau 4 : | Principaux rapports | 26 |

LISTE DES FIGURES

| | | |
|-----------|--|----|
| Figure 1: | Cheminement de l'impact du WACIP..... | 3 |
| Figure 2: | WACIP Reporting and Monitoring Structure | 23 |

Introduction

Le Programme de renforcement du secteur coton en Afrique de l'Ouest et du Centre (WACIP) qui couvre une période de trois ans est financée par la Mission de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID/WA) pour l'Afrique de l'Ouest. Ce programme vise l'amélioration de la compétitivité du coton dans quatre pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali (ci-après dénommés les pays du « C4 »). Inscrit dans le domaine d'intervention 5 du Programme de l'USAID (Agriculture), WACIP est orienté sur l'amélioration de l'environnement politique et sur l'augmentation de la productivité agricole (composante du 5.1 et 5.2 respectivement).

L'IFDC est l'agence d'exécution bénéficiant d'un appui technique supplémentaire apporté par six organisations. Abt Associates Inc. appuie l'IFDC dans le renforcement des chaînes de valeur du coton et des usines textiles, dans l'élaboration des mesures visant à garantir la qualité du coton, et, à réduire la contamination. Abt Associates assiste également dans le suivi et l'évaluation globale du projet. L'appui de l'Université d'Etat du Michigan consiste à faire l'expertise en matière des réformes politiques (particulièrement pour la biotechnologie et la biosécurité) tandis que l'Université de Tuskegee apporte l'expertise en matière d'élaboration de nouvelles technologies visant à améliorer la production et le traitement du coton. Aid-to Artisans appuie au renforcement de la valeur ajoutée et à l'identification de marchés pour les produits artisanaux à base de coton. L'Université d'Auburn fournit l'assistance technique au personnel des structures de recherche et de vulgarisation en matière de technologie des systèmes de production pour les petits exploitants et en matière de formation en vue d'améliorer l'efficacité de l'égrenage de coton. Enfin, COTIMES Afrique, une société basée au Bénin, fournit l'expertise dans le domaine des technologies industrielles du coton, et se spécialise dans l'augmentation de l'efficacité de l'égrenage, dans l'amélioration et la certification de la qualité et dans le classement du coton.

Le programme appuie divers acteurs tout au long de la chaîne de valeur du coton dans les pays du C-4. Parmi les principaux acteurs figurent les producteurs, les structures de recherche et de vulgarisation, les fournisseurs d'intrants, les égreneurs, les producteurs de textile, les artisans et autres transformateurs du coton, ainsi que les gouvernements et les organismes de réglementation responsables de la création et du maintien d'un environnement favorable à un secteur coton dynamique.

Le suivi et l'évaluation des activités bénéficiant ou non de subvention sont coordonnés par l'IFDC. Les bénéficiaires de subvention ainsi que les équipes WACIP sur le terrain jouent un rôle important dans la collecte de données et dans l'élaboration de rapports. Avec tous les partenaires impliqués, l'IFDC veille à la conformité de la mise en œuvre des activités par rapport au Manuel de subventions, aux recommandations de l'Evaluation initiale et de l'Evaluation environnementale du WACIP et par rapport aux procédures de l'IFDC. L'IFDC veille également à ce que les objectifs, la mise en œuvre des activités et les résultats attendus dans le cadre du WACIP, tels qu'illustrés dans le Tableau des indicateurs et objectifs (Annexe 1), soient suivis et réalisés. C'est ainsi que l'IFDC a élaboré le présent Plan de suivi de la performance (PMP) de la mise en œuvre du WACIP.

Ce Plan de suivi de la performance (PMP) présente le système de suivi - évaluation que le WACIP appliquera en vue de suivre et évaluer les niveaux de la réussite du projet. Exigé par les termes de l'accord de coopération USAID-IFDC régissant la mise en œuvre du WACIP, ce plan engage l'équipe d'exécution du WACIP, sous l'autorité de l'IFDC, à suivre les procédures appropriées de présentation de résultats spécifiques à l'USAID. Le PMP établit des liens entre :

- 1) les approches, les indicateurs et les objectifs décrits dans la description du programme IFDC -

WACIP ; 2) les activités décrites dans le programme de travail révisé du WACIP ; et 3) les composantes et sous composantes du programme de plan opérationnel de l'USAID. Il présente et définit les objectifs, la terminologie, les populations cibles et les indicateurs, spécifiques du programme. Ce plan élabore également le système de suivi et d'évaluation devant servir d'outil de collecte, d'analyse et de la présentation des données.

I. But et objectifs du WACIP

Le WACIP considère le développement d'un secteur coton compétitif, bien géré comme un pas important vers la croissance économique, la sécurité alimentaire, et le bien-être de millions de cotonculteurs et leurs familles dans les pays du C-4.

But

Le but général du WACIP est de réduire la pauvreté et la faim par l'accroissement des revenus des cotonculteurs et traiteurs de coton des pays du C-4. Ce but s'inscrit directement dans celui de l'USAID qui vise à contribuer significativement à la réduction de la pauvreté et de la faim en Afrique ; l'objectif Millénaire No. 1 des Nations Unies pour le Développement visant à réduire la faim et la pauvreté en Afrique d'ici 2015 ; et l'objectif de la Mission de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest (UAID/WA) qui vise le renforcement des capacités à réaliser l'auto suffisance alimentaire sur le plan régional, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, et la croissance agricole en Afrique de l'Ouest.

Objectifs

Pour atteindre ce but, le WACIP oeuvrera à l'atteinte de deux objectifs du projet:

1. Amélioration de la productivité des cultures cotonnières et non cotonnières; et
2. Accroissement de la valeur ajoutées des produits cotonniers.

Le WACIP propose de produire l'impact de manière systématique tel que présenté dans le texte et illustré par le diagramme ci-dessous :

Diagramme des Impacts WACIP

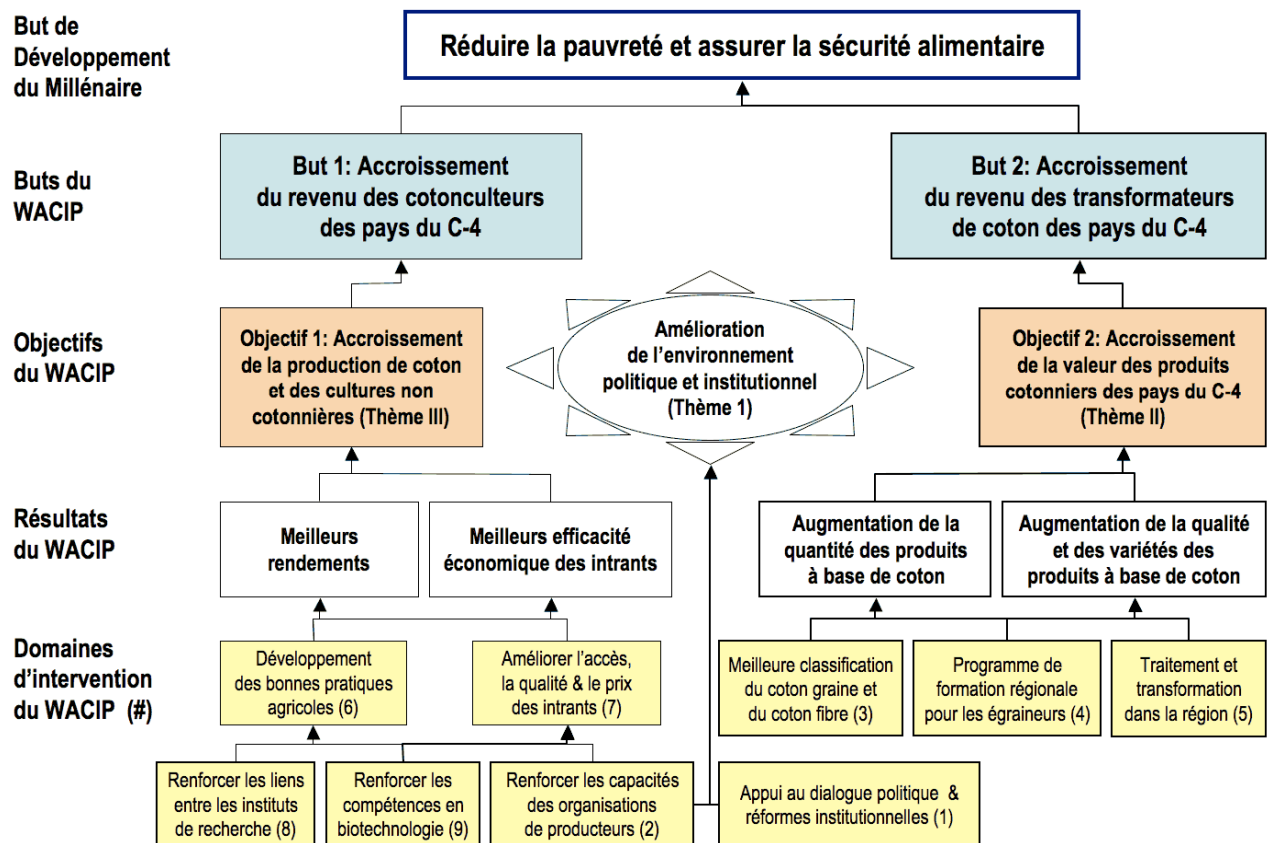


Figure 1: Cheminement de l'impact du WACIP

Comme le montre le diagramme, les deux objectifs du WACIP sont poursuivis à travers des activités prévues dans ses neuf domaines d'intervention. Alors que les activités de tous les domaines d'intervention auront d'impact tout au long de la chaîne de valeur du coton et sur tous les résultats et objectifs, les flèches du diagramme démontrent les liens principaux entre les activités du WACIP dans chaque domaine d'intervention, et les résultats, objectifs (impacts), buts et enfin l'Objectif du Millénaire pour le Développement.

II. Interventions du WACIP

Le WACIP poursuit l'objectif 1 (amélioration et la productivité des cultures du coton et non coton) à travers deux résultats: (a) augmentation des rendements des cultures; et (b) une meilleure rentabilité des intrants, qui sont à leur tour atteints s par la mise en œuvre des activités relevant des cinq (5) domaines d'intervention suivants :

- Intervention 2: Renforcement des capacités des organisations de producteurs de coton en matière de pratiques de gestion d'entreprises dans les pays du C-4.
- Intervention 6: Vulgarisation des bonnes pratiques agricoles dans les zones de production de coton, y compris la prise en compte des problèmes de la dégradation et de la fertilité des sols et l'amélioration des pratiques de gestion des ennemies des cultures.
- Intervention 7: Amélioration de l'accès, de la qualité et réduction des coûts des intrants (semences, engrais et produits chimiques).

- Intervention 7: Amélioration des liens entre les Etats-Unis et les structures de recherche agricole d'Afrique de l'Ouest du secteur coton.
- Intervention 9: Accroissement de la capacité à gérer les questions techniques et à mettre en place des procédures de bio sécurité et réglementaires pour la biotechnologie agricole, y compris le coton Bt.

Le WACIP poursuit l'objectif 2 (Accroissement de la valeur des produits coton du C-4) à travers deux résultats: (a) augmentation de la quantité de produits coton; et (b) multiplication de la variété et de la qualité des produits coton. Ces résultats seront atteints par la mise en œuvre des activités menées dans les trois (3) domaines d'intervention suivants :

- Intervention 3: Amélioration de la qualité du coton C-4 grâce à une meilleure classification du coton graine et du coton fibre.
- Intervention 4: Création d'un programme régional de formation des égreneurs d'Afrique de l'Ouest.
- Intervention 5: Accroissement de la valeur ajoutée au coton ouest africain par le renforcement des capacités de traitement et de la transformation dans la région.

Enfin, les activités menées dans le cadre de deux domaines d'intervention du WACIP contribuent à deux de ses objectifs par l'amélioration de l'environnement politique et institutionnel:

- Intervention 1: Appui aux réformes politiques et institutionnelles pour la gestion privée du secteur.
- Intervention 2: Renforcement des capacités des organisations de producteurs de coton du secteur privé dans les pratiques de gestion d'entreprise dans les pays du C-4.

III. Relations du WACIP avec les composantes et sous-composantes du Programme de l'USAID.

Etant un projet financé par l'USAID, le WACIP est tenu de renseigner les indicateurs du Plan opérationnel de l'USAID. Au sein de la structure de cette agence, le WACIP intervient dans le cadre du domaine 5 du plan opérationnel : agriculture, plus spécifiquement la composante 4.5.1 du programme, à savoir l'environnement favorable à l'agriculture et la composante 4.5.2, portant sur la productivité du secteur agricole. Ces deux composantes du programme incluent plusieurs sous-composantes, dont certains ont trait aux activités de WACIP. L'Annexe II présente la liste complète des sous-composantes des composantes 5.1 et 5.2 du programme. Celles traitées par le WACIP sont marquées en bleu.

Les activités relatives à l'amélioration de l'environnement politique et institutionnel du WACIP s'intègrent clairement dans la composante 4.5.1 du programme qui concerne l'environnement favorable à l'agriculture. En rapport avec cette composante, la plupart des activités du WACIP portent directement soit sur la politique des ressources agricoles (sous-composante 5.1.1 du programme), ou sur la politique d'investissement public (sous-composante 5.1.4 du programme). Les investissements du WACIP renforcent les aspects non agricoles de la chaîne de valeur du coton et améliorent ainsi les opportunités de marché pour le coton graine du C-4. A ce titre, les investissements du WACIP sont considérés comme contribuant à l'instauration d'un environnement favorable pour le coton.

Les activités relevant de l'objectif no 1 du WACIP (Amélioration de la productivité des cultures cotonnières et non cotonnières) s'intègrent, quant à elles, clairement dans la composante 4.5.2 du programme de l'USAID qui est la productivité du secteur agricole.

Les activités relevant de l'objectif no2 du WACIP (Accroissement de la valeur des produits en coton du C-4), et les interventions relatives à l'environnement politique et institutionnel, sont cependant plus complexes et nécessitent une amélioration dans plusieurs, sinon tous les domaines de la sous-composante du programme 5.2 ci-dessus. Ces types d'interventions ont souvent produit des résultats dans beaucoup des sous-composantes du programme ci-dessous:

- 5.2.1: Recherche et dissémination de la technologie
- 5.2.3: Financement rural et agricole
- 5.2.4: Organisations agro économiques et de producteurs.

Par exemple, l'augmentation de la productivité du coton peut nécessiter la recherche et la dissémination de nouvelles technologies (PSE 5.2.1); la mise en place de systèmes financiers ruraux destinés à faciliter aux producteurs l'accès au crédit en vue de l'achat d'intrants (PSE 5.2.3) et assurer la formation des organisations de producteurs et de leurs membres à l'utilisation des technologies de production améliorées (PSE 5.2.4).

Le renforcement de la chaîne de valeur de tout produit agricole, y compris le coton, nécessite des investissements dans les liens agricoles et non agricoles, notamment ceux offrant de meilleures opportunités de marché pour le produit par la transformation, l'amélioration de la qualité et la réduction des barrières commerciales. Par exemple, en vue d'ajouter de la valeur au coton, le WACIP assiste les groupes d'artisans produisant des vêtements locaux fabriqués à partir du fil de coton. Ces investissements conformes aux buts et domaines d'intervention du WACIP, sont interprétés comme faisant augmenter la demande de coton fibre, et donc la productivité agricole (élément de programme 5.2).

Occasionnellement, les activités du WACIP concourant à atteindre l'objectif no 2 (donc composante 5.2 du programme) impliquent également les sous-activités liées à la composante 5.1 du programme.

IV. Indicateurs WACIP selon le niveau et la classification

L'équipe d'exécution du WACIP a collaboré étroitement avec l'USAID pour la formulation de 37 indicateurs permettant de mesurer la performance du programme au niveau des activités, des résultats et des objectifs.

- Indicateurs de processus (24 au total) pour le suivi des résultats de programme comme le nombre de personnes formées, les organisations assistées, les technologies adoptées et les politiques analysées ;
- Indicateurs de résultats (8 au total) comme les réformes politiques adoptées et les changements intervenus dans les rendements des cultures, assurant le suivi du progrès accompli pour atteindre les résultats du WACIP, réalisés grâce aux produits du projet, et contribuant de manière claire à ses objectifs ; et
- Indicateurs d'impact (5 au total) qui mesurent le degré d'atteinte des objectifs généraux du projet.

Tous les indicateurs sont tirés des indicateurs du plan opérationnel de l'USAID pour l'agriculture, tels que décrits ci-dessus, de l'Initiative de l'USAID pour stopper la faim en Afrique (IEHA), et de la proposition du consortium de l'IFDC pour le WACIP. Ils sont classés sous trois catégories :

environnement favorable à l'agriculture, productivité du secteur agricole et autres indicateurs, là où la catégorie « autres » inclut certains indicateurs de l'IEHA. Les trois tableaux ci-dessous présentent les 37 indicateurs du WACIP qui, à chaque niveau et pour chaque indicateur montrent la catégorie à laquelle ils appartiennent et leur équivalence avec les indicateurs de l'IEHA. Le premier tableau présente les indicateurs pour le suivi du progrès réalisé pour l'objectif No. 1, le deuxième tableau, ceux du suivi de l'objectif no2, et le troisième, ceux du suivi du progrès réalisé sur les deux objectifs.

Tableau 1: Indicateurs pour l'objectif 1: Amélioration de la productivité du coton et des cultures non coton

| Niveau | Indicateur | IEHA | Catégorie |
|------------------|---|----------|----------------------------|
| Impact | Changement de pourcentage de la marge brute en coton graine pour les agriculteurs ciblés | Y | Introduit par WACIP. |
| | Changement de pourcentage de la marge brute en maïs pour les agriculteurs ciblés | Y | Introduit par WACIP. |
| | Changement de la marge brute en niébé pour les agriculteurs ciblés | Y | Introduit par WACIP. |
| Résultat | Changement de pourcentage du rendement en coton graine pour les agriculteurs ciblés | | Introduit par WACIP. |
| | Changement de pourcentage du rendement en maïs pour les agriculteurs ciblés | | Introduit par WACIP. |
| | Changement de pourcentage du rendement en niébé pour les agriculteurs ciblés | | Introduit par WACIP. |
| processus | Nombre de nouvelles technologies ou pratiques de gestion faisant l'objet d'essais sur le terrain grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité de 4,5,2 Ag |
| | Nombre de nouvelles technologies ou pratiques de gestion pouvant être transféré grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis | Y | Productivité de 4, 5, 2 Ag |
| | Nombre d'agriculteurs ayant adopté des nouvelles technologies ou pratiques de gestion grâce à l'assistance du Gouvernement de Etats-Unis (USG) | Y | Productivité de 4,5,2 Ag |
| | Nombre d'hectares supplémentaires soumis à des technologies ou pratiques nouvelles grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité de 4,5,2 Ag |
| | Nombre d'agents de vulgarisation recevant une formation en technologies conformes à l'EA pour l'atténuation des risques posés par les nuisibles et les pesticides grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | | Introduit par WACIP. |
| | Nombre de parcelles de démonstration présentant des technologies conformes à l'EA pour l'atténuation des risques posés par les nuisibles et les pesticides | | Introduit par WACIP. |
| | Nombre d'agriculteurs recevant une formation en technologies conformes à l'EA pour l'atténuation des risques posés par les nuisibles et les pesticides grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | | Introduit par WACIP. |

Tableau 2: Indicateurs pour l'objectif 3: Accroissement de la valeur des produits coton

| Niveau | Indicateur | IEHA | Catégorie |
|------------------|---|----------|----------------------|
| Impact | Valeur totale des ventes de produits artisanaux pour les artisans ciblés. | Y | Introduit par WACIP. |
| | Valeur totale des ventes de fibres de coton pour les transformateurs ciblés. | Y | Introduit par WACIP. |
| Résultat | Volume de coton organique transformé par les nouvelles techniques supportées par WACIP. | Y | Introduit par WACIP. |
| | Volume de coton conventionnel transformé par les nouvelles techniques supportées par WACIP. | Y | Introduit par WACIP. |
| | Nombre de nouveaux produits commercialisés par les artisans sélectionnés. | | Introduit par WACIP. |
| Processus | Nombre de transformateurs utilisant les nouvelles techniques | Y | Introduit par WACIP. |

Tableau 3: Indicateurs de progrès pour les indicateurs 1 et 2

| Niveau | Indicateur | IEHA | Catégorie |
|------------------|---|----------|--------------------------|
| Résultat | Nombre d'institutions/organisations apportant des améliorations significatives sur la base des recommandations formulées par l'évaluation effectuée avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag |
| | Nombre de réformes politiques adoptées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag |
| Processus | Nombre de réformes politiques analysées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag. |
| | Nombre de réformes politiques présentées pour examen par le public/les acteurs grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag. |
| | Nombre d'études analytiques des politiques et/ou institutions achevées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre d'études analytiques des politiques et/ou institutions disséminées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | | Env. favorable 4,5,1 Ag. |
| | Nombre d'institutions/organisations faisant l'objet d'évaluation de capacité/compétence grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag. |
| | Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme dans le cadre de la productivité du secteur agricole avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme dans le cadre de la productivité du secteur agricole avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5, 2 Ag. |
| | Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme dans le cadre de l'environnement favorable à l'agriculture avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag. |

| Niveau | Indicateur | IEHA | Catégorie |
|--------|---|------|-----------------------------|
| | Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme dans le cadre de l'environnement favorable à l'agriculture avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Env. favorable 4,5,1 Ag. |
| | Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre de ménages vulnérables bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre d'organisations de producteurs, associations d'utilisateurs de l'eau, associations commerciales et d'affaires, et d'organisations communautaire de base assistées grâce aux interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre d'organisations/associations féminines assistées grâce aux interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre d'entreprises liées à l'agriculture bénéficiant directement d'interventions grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre de partenariats public/privé formés grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |
| | Nombre d'organisations partenaires et membres institutionnels actifs de ces organisations partenaires | Y | Productivité 4,5,2 Ag. |

V. Indicateurs et cibles du WACIP

Dans cette section, les indicateurs ci-dessus sont définis de manière plus précise, et dans les cas où la base n'est pas zéro, les formules utilisées pour mesurer les changements sont expliquées. La plupart des indicateurs listés dans la section précédente commencent sur la base de zéro, au début du projet. Toutes les données collectées relevant de ces indicateurs seront désagrégées par pays cible du WACIP, et le cas échéant, par genre. Les cibles annuelles pour chacun de ces indicateurs sont présentées en Annexe I.

A. Indicateurs d'impact

Indicateur 1: Pourcentage de changement de marge brute pour le coton graine pour les agriculteurs ciblés

La marge brute (GM) par hectare ou par animal pour les produits ciblés est une mesure du revenu net pour cette activité agricole dans le cas du coton graine. Le WACIP calcule les marges brutes selon l'approche de l'IEHA utilisant les données suivantes pour la production du coton graine d'un **échantillon représentatif** d'exploitants ciblés et leur production de coton graine :

- Nombre de producteurs ciblés
- Zone de production/surface cultivée (en hectares)
- Production (en Tonnes métriques/ TM)

- Quantité vendue (en TM). Dans le cas du coton, ce chiffre proviendra du dossier de l'association des producteurs de coton pour le cotonculteur participant ou de l'agent d'encadrement.
- Valeur des ventes (en Franc de la communauté financière africaine – FCFA).
- Coût des intrants achetés (en FCFA), pour les intrants principaux dont les coûts peuvent être facilement établis). Il s'agira probablement des coûts en espèces. Pour conserver les ressources de la collecte de données, seuls les coûts d'intrants estimés à au moins de 5% du coût total des intrants doivent être considérés. Les éléments les plus probables sont : l'achat de semences, de fourrage, d'engrais, de pesticides, le recrutement de main d'œuvre, et la location de machines/services vétérinaires etc.

La méthodologie de l'échantillonnage sera utilisée par les organisations partenaires du WACIP, qui ont toutes le mandat dans leurs pays de collecter les données de production relatives au coton. Ces méthodes seront évaluées par les économistes du WACIP afin d'assurer qu'elles suivent les normes internationales d'importance statistique. Les données collectées pour l'échantillon représentatif des exploitants ciblés seront extrapolées pour fournir des données de production à l'intention de la population des cotonculteurs ciblés. L'extrapolation sera effectuée sur la base d'un certain nombre de producteurs ciblés, dont les données seront connues avec exactitude.

En raison de la fluctuation des taux de change, les estimations seront effectuées en monnaie locale (FCFA), et les marges brutes (GM) finales converties en dollars américains (taux constant pour 2007) aux fins de présentation à l'USAID. La formule utilisée pour déterminer la marge brute du coton graine pour les agriculteurs ciblés est la suivante :

$$\text{GM} = \left[\frac{\text{Valeur totale des ventes} / \text{Quantité totale vendue} \times \text{Production}}{\text{Nombre d'hectares cultivé}} \right] - \text{Coût total intrants}$$

Après le calcul de la marge brute du coton graine, le changement de pourcentage sera calculé. Ceci se fera annuellement comme suit, à la fin de la récolte et de la collecte de toutes les données:

$$\% \text{ Changement de GM pour l'année } n = \frac{(\text{année } n \text{ GM} - \text{base de GM}) \times 100}{\text{année } n \text{ GM}}$$

Base: La base pour cet indicateur est définie comme la moyenne des campagnes agricoles 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008. Le WACIP aura recours aux divisions chargées du suivi et de l'évaluation des structures des partenaires pour collecter les données antérieures sur un échantillon aléatoire représentatif du groupe cible des producteurs de coton bénéficiaires (voir la section VIII ci-dessous) les données suivantes relatives à la production des cultures non coton : (a) la superficie emblavée ; (b) la production ; (c) la quantité vendue ; (d) la valeur des ventes ; et (e) le coût des intrants. Le processus d'établissement de cette base sera achevé à la fin du mois de septembre 2008.

A la fin de la durée du projet, les données seront également présentées pour le résultat moyen obtenu au cours de la période du projet.

Indicateur 2: changement de pourcentage de la marge brute pour le maïs pour les agriculteurs ciblés

Le WACIP suivra le système IEHA décrit pour l'Indicateur 1, en utilisant les données pour le maïs. Là où des marges brutes générales sont nécessaires (c'est-à-dire une marge brute combinée

pour des produits multiples), la moyenne sera tirée des marges brutes spécifiques aux cultures. Ces moyennes seront pondérées selon la zone de culture de chaque produit.

Indicateur 3: changement de pourcentage pour le niébé pour les agriculteurs ciblés Le WACIP suivra le système IEHA décrit pour l'Indicateur 1, en utilisant les données pour le niébé. Là où des marges brutes générales sont nécessaires (c'est-à-dire une marge brute combinée pour des produits multiples), la moyenne sera tirée des marges brutes spécifiques aux cultures. Ces moyennes seront pondérées selon la zone de culture de chaque produit.

Indicateur 4: Valeur totale des ventes des produits artisanaux pour les artisans ciblés «Les produits artisanaux à base de coton» comprennent tous les produits à base de coton fabriqués par les artisans formés et/ou financés par le WACIP, en utilisant des techniques de transformation appliquées grâce au soutien du WACIP (voir l'indicateur 8 ci-dessous pour une définition des techniques de traitement appuyées par le WACIP). Dans le cas où le produit d'un transformateur assisté par le projet est connu pour être un produit intermédiaire pour un autre transformateur assisté par le projet (exemple les égreneurs assistés fournissant du coton égrené pour le tissage artisanal), la valeur de cet produit intermédiaire sera soustraite du total (pour éviter un double comptage). Les données seront agrégées par types de produits artisanaux en utilisant la somme des valeurs monétaires des ventes.

Aux fins de cet indicateur, «vente totale» désigne la somme de:

- **vente intérieure (DT)**: ventes de produits de coton fabriqués par des artisans formés et assistés par le WACIP aux acheteurs sur les marchés intérieurs.
- **vente intra-régionale (RT)**: ventes de produits de coton fabriqués par des artisans formés et assistés par le WACIP sur les marchés extérieurs, mais à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest.
- **vente internationale (IT)**: ventes de produits de coton fabriqués par des artisans formés et assistés par le WACIP aux acheteurs sur les marchés extérieurs et hors de l'Afrique de l'Ouest.

La formule utilisée pour déterminer la valeur du commerce total est la suivante:

$$\text{vente totale (TT)} = DT + RT + IT$$

En raison de la fluctuation rapide des taux de change, la valeur sera enregistrée en monnaie locale (FCFA), et les valeurs finales seront converties en dollars des Etats-Unis (valeur constante de 2007) aux fins de présentation à l'USAID.

Base: 0.

Indicateur 5: Valeur totale des ventes du coton fibre des transformateurs ciblés Le «coton fibre produit par des transformateurs sélectionnés» est la fibre produite par les sociétés d'égrenage appuyées par le WACIP utilisant des techniques de transformation améliorées par les sessions de formation, l'assistance technique ou les achats d'équipements appuyés par le projet (voir l'indicateur 8 ci-dessous pour une définition des techniques de traitement appuyées par le WACIP). Dans le cas où le produit d'un transformateur assisté par le projet est connu pour être un produit intermédiaire pour un autre transformateur assisté par le projet (exemple les égreneurs assistés fournissant du coton égrené pour le tissage artisanal), la valeur de cet produit intermédiaire sera soustraite du total (pour éviter un double comptage).

Base: 0

B. Indicateurs de résultat

Indicateur 6: Changement de pourcentage dans le rendement du coton graine des producteurs ciblés. Le rendement en coton graine est une mesure de la productivité physique du système de production. Le WACIP calcule le rendement en utilisant les données suivantes sur la production de coton graine des cotonculteurs ciblés:

- Superficie emblavée (en hectares)
- Production (en Tonnes métriques /TM)

La formule utilisée pour déterminer le rendement de coton graine pour les exploitants ciblés est la suivante:

$$\text{Rendement} = \frac{\text{Production totale (mesurée en TM)}}{\text{Superficie emblavée (mesurée en Ha)}}$$

Après le calcul du rendement du coton graine, le changement de pourcentage sera calculé. Ceci sera fait annuellement comme suit, à la fin de la récolte et de la collecte de toutes les données :

$$\% \text{ de Changement de rendement en année } n = \frac{(\text{Rendement en année } n - \text{la base de rendement}) \times 100\%}{\text{Année de rendement } n}$$

Base : Comme pour le cas des données sur la marge brute (voir indicateur 1 ci-dessus), la base pour cet indicateur est définie comme la moyenne des campagnes agricoles 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008. Le WACIP aura recours aux divisions chargées du suivi et de l'évaluation des structures des partenaires pour collecter les données antérieures à partir d'un échantillon aléatoire représentatif du groupe cible de producteurs de coton bénéficiaires (voir section III ci-dessous). Les données incluront la superficie emblavée et la production, qui seront utilisées pour calculer le rendement pour chaque agriculteur ciblé. Le processus d'établissement de cette base sera achevé à la fin du mois d'août 2008.

Indicateur 7: Changement de pourcentage du rendement de maïs des agriculteurs ciblés. Le WACIP suivra le système décrit pour l'indicateur 6 de collecte des données de base et réelles, en utilisant celles du maïs plutôt que du coton graine. La base sera créée à la fin du mois d'août 2008.

Indicateur 8: Changement de pourcentage de rendement de niébé des agriculteurs ciblés. Le WACIP suivra le système décrit pour l'indicateur 6 de collecte des données de base et réelles, en utilisant celles pour le niébé plutôt que pour le coton graine. La base sera créée à la fin du mois d'août 2008.

Indicateur 9: Volume de coton organique transformé en utilisant les nouvelles techniques appuyées par le WACIP. Le terme «transformé» désigne toute activité de traitement de coton entreprise par les bénéficiaires du WACIP, y compris l'égrenage, la classification et le tissage. Les «Nouvelles techniques appuyées par le WACIP» sont des méthodes non utilisées auparavant par les transformateurs bénéficiaires du WACIP, dont l'adoption est facilitée directement par celui-ci. L'expression «coton organique» désigne les produits en coton commercialisés sous leur forme finale comme «organique» (exemple, certifiés ainsi). Le volume est mesuré en tant que volume du coton consommé durant le traitement et mesuré en tonnes métriques. Dans les cas où le produit final se présente sous forme de coton fibre ou de textile, le volume est estimé sur la base de son poids équivalent en coton graine. Base 0.

Indicateur 10: Volume de coton conventionnel transformé en utilisant les nouvelles techniques appuyées par le WACIP. Comme pour le volume de coton graine organique (indicateur 9 ci-dessus), le terme « traité » désigne toute activité de traitement de coton entreprise par les bénéficiaires du WACIP, y compris l'égrenage, la classification et le tissage. L'expression « nouvelles techniques de traitement appuyées par le WACIP » désigne les méthodes non utilisées auparavant par les transformateurs bénéficiaires du WACIP, mais transmises et appliquées dans les programmes de formation formelles du WACIP. Le terme « conventionnel » désigne tous les produits de coton non commercialisés sous la forme finale comme « organiques ». Le volume est mesuré comme celui du coton consommé durant le traitement et ce, en tonnes métriques. Au cas où le produit est sous forme de coton fibre ou de textile, le volume est estimé sur la base de son poids équivalent en coton graine. Base 0.

Indicateur 11: Nombre de nouveaux produits coton commercialisés par les artisans ciblés. L'expression « nouveaux produits coton » désigne les articles en coton non produits auparavant par les bénéficiaires du WACIP, mais élaborés dans le cadre des activités et/ou programmes de formation formels du WACIP et commercialisés. Le terme « commercialisés » désigne les produits pour lesquels des échantillons ont été produits et rendus disponibles pour la vente, sur les marchés formels ou informels. Base 0.

Indicateur 12: Nombre d'institutions/organisations réalisant des améliorations significatives sur la base des recommandations de l'évaluation appuyée par le Gouvernement des Etats-Unis (USG) L'expression « opérer des améliorations significatives » se réfère à une amélioration de plus de 5% de la base dans la notation sur l'évaluation évoquée à l'indicateur 26 ci-dessous. Base 0.

Indicateur 13: Nombre de réformes politiques adoptées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) Le terme « adopté » se réfère à l'acceptation formelle d'une politique ou d'une réglementation par la partie responsable de la supervision de cette politique (exemple : parlement, ministres, PDG Président). Les politiques ne se limitent pas à la politique gouvernementale ou publique ; elles peuvent inclure le changement de politique de l'entreprise. L'expression « réformes politiques adoptées » désigne le quatrième des cinq repères de la politique de l'IEHA. Base : 0.

C. Indicateurs de processus

Indicateur 14: Nombre de nouvelles technologies ou de pratiques de gestion en expérimentation grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Cet indicateur inclut les technologies, pratiques de gestion ou produits faisant l'objet de recherche/développement dans les laboratoires, sites/parcelles et autres cadres d'expérimentation. Dans le contexte du WACIP, parmi les exemples figurent principalement les technologies agricoles comme les nouvelles pratiques de fertilisation des sols et de lutte contre les nuisibles. Une technologie ou pratique de gestion peut être définie comme « nouvelle » si elle n'a pas été auparavant utilisée dans la zone cible. En raison de la nature des efforts de recherche du WACIP, toute la recherche conduite par celui-ci est considérée comme étant au stade « d'essai sur le terrain ». Ainsi, pour le WACIP, le « nombre de nouvelles technologies ou pratiques de gestion faisant l'objet de recherche grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) est équivalent au « nombre de nouvelles technologies ou pratiques de gestion faisant l'objet de recherche grâce à cette assistance ». Le WACIP définira également les technologies par rapport aux résultats de l'Évaluation environnementale (EA) de l'USAID/WACIP qui promeut : les bonnes pratiques agricoles (GAP), la Lutte intégrée contre les nuisibles (IPM), la Gestion intégrée de la fertilité des sols (ISFM), le Coton génétiquement modifié (Bt), le Coton organique

(OC, là où le paquet inclut une amélioration adéquate des sols) et l'Équipement individuel de protection (PPE), les méthodologies d'atténuation des effets néfastes des pesticides. De la même manière, l'ÉA interdit l'utilisation de certaines technologies (exemple la Lutte étagée ciblée ou LEC,) et de nombreux produits chimiques. (Voir la liste complète en Annexe III). Le WACIP veillera à ce que toutes les technologies énoncées au titre du présent indicateur soient en conformité avec les résultats de l'ÉA.

Indicateur 15: Nombre de nouvelles technologies ou pratiques de gestion rendues disponibles grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis (USG). Au titre de cet indicateur, l'expression « rendu disponible » se réfère à la situation où: 1) la recherche sur la nouvelle technologie a des avantages confirmés ; 2) la nouvelle technologie a été approuvée par les institutions techniques appropriées pour autoriser son utilisation ; 3) les services de vulgarisation technique sont en mesure de diffuser cette nouvelle technologie (le terme « en mesure » ici, signifie avoir une compréhension assez complète des exigences techniques de la technologie pour pouvoir transmettre cette technologie, non les ressources requises pour disséminer la technologie) ; et 4) toute(s) la/les politique(s) autorisant l'utilisation de la technologie dans le pays. Dans le monde agricole, la mesure inclut donc les technologies produites par les instituts de recherche pour prise en compte par les services de vulgarisation, et par ceux-ci pour adoption par les agriculteurs. Comme pour le cas de l'indicateur 14 ci-dessus, le WACIP veillera à ce que toutes les technologies énoncées au titre du présent indicateur soient conformes aux résultats de l'ÉA. Base : 0.

Indicateur 16: Nombre d'agriculteurs ayant adopté les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis (USG). Cet indicateur concerne le nombre d'agriculteurs qui appliquent au moins une nouvelle technologie (voir l'indicateur 14 ci-dessus pour la définition de la nouvelle technologie) sur une partie ou la totalité de leur exploitation au cours de l'année grâce à l'appui du WACIP. L'expression « appui du WACIP » inclut toutes les activités financées par le WACIP et qui encouragent l'adoption de nouvelles technologies (exemple la formation ou les démonstrations). Comme pour le cas de l'indicateur 14 ci-dessus, le WACIP veillera à ce que toutes les technologies énoncées au titre du présent indicateur soient conformes avec les résultats de l'ÉA. Base : 0.

Indicateur 17: Nombre d'hectares supplémentaires sur lesquels sont utilisés des technologies ou pratiques de gestion améliorées grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis (USG). Cet indicateur concerne le nombre d'hectares sur lesquels les technologies et/ou pratiques de gestion améliorées sont employées, y compris les intrants, les pratiques de gestion, les dispositions foncières, et les systèmes administratifs. L'indicateur suit l'adoption réussie de technologies et de pratiques de gestion visant à améliorer la productivité agricole. Les technologies adoptées par les agriculteurs à travers les « paquets » standard d'intrants disséminés dans le cadre de relations institutionnelles (exemple les projets de producteurs excédentaires) sont inclus. Base : 0.

Indicateur 18: Nombre d'agents de vulgarisation recevant une formation dans les technologies respectant l'ÉA pour atténuer les effets néfastes des pesticides grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis (USG). C'est le premier de trois indicateurs inclus spécifiquement pour suivre le progrès accompli par le WACIP dans l'atténuation des risques environnementaux, comme le reflète l'ÉA USAID/WACIP et le décrit l'indicateur 14 ci-dessus. L'expression « formation de courte durée » se réfère aux formations d'une durée totale d'au moins huit heures et six (6) mois au plus. Les formations dans le C-4, dans la sous-région ou sur le plan international sont incluses. Les connaissances ou compétences acquises à travers les

activités d'assistance technique, et les visites aux sites de démonstration ou d'expérimentation y sont également incluses. Si l'activité a assuré la formation des formateurs, et si l'unité de restitution peut faire une estimation crédible du suivi de la formation assurée par ces formateurs, cette estimation sera incluse. Les personnes participant à plus d'une session de formation seront comptées autant de fois pour les différentes sessions. La formation peut avoir lieu durant des journées individuelles, des ateliers de plusieurs jours ou à travers une série de sessions de formation ou ateliers étroitement liés. Pour être comptés parmi les personnes ayant reçu une formation à court terme, la personne doit avoir participé à au moins 80% de la formation en question. Base : 0.

Indicateur 19: Nombre de parcelles de démonstration présentant des technologies conformes à la réduction des effets néfastes des pesticides grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). C'est le second des trois indicateurs inclus spécifiquement pour suivre le progrès accompli par le WACIP sur l'atténuation des risques environnementaux, comme le reflète l'EA de l'USAID/WACIP. Au cas où le WACIP appuie la formation des producteurs dans les pratiques agricoles améliorées, le WACIP installera des parcelles de démonstration ; pour que ces parcelles soient conformes à l'EA, elles doivent présenter au moins une des technologies respectant l'EA notées dans l'indicateur 14 et doivent éviter toutes les technologies et les produits chimiques interdits dans l'EA (inclus en Annexe III). Cet indicateur indique le nombre de ces parcelles. Base : 0.

Indicateur 20: Nombre d'agriculteurs recevant une formation en technologies conformes à l'EA visant l'atténuation des risques posés par les nuisibles et les pesticides, grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). C'est le troisième des trois indicateurs inclus spécifiquement pour suivre le progrès accompli par le WACIP sur l'atténuation des risques environnementaux, comme le reflète l'EA de l'USAID/WACIP. Cet indicateur inclut les agriculteurs recevant une formation dans les méthodes conformes à l'EA listées dans l'indicateur 14. Base : 0.

Indicateur 21: Nombre de transformateurs ayant adopté les nouvelles techniques. Cet indicateur concerne le nombre de transformateurs qui appliquent au moins une nouvelle technique de traitement, comme défini pour les indicateurs 9 et 10 ci-dessus, au cours de l'année grâce à l'appui du WACIP. Base : 0.

Indicateur 22: Nombre de réformes politiques analysées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Le terme « analysées » concerne une analyse écrite formelle d'une politique par l'équipe WACIP, les consultants ou les bénéficiaires de subvention du WACIP. Une analyse peut, mais non nécessairement, inclure les discussions tenues avec les groupes d'acteurs au cours des réunions, ateliers ou sessions de formation. Toute analyse doit entraîner une revue approfondie de la documentation directement appropriée et disponible pour la politique en question. L'expression « réformes politiques analysées » désigne la première étape des politiques d'IEHA. Base : 0.

Indicateur 23: Nombre de réformes politiques présentées pour revue par le public/ les acteurs grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Cet indicateur suit le progrès accompli en matière de politique après la phase d'« analyse » (Indicateur 22). L'expression « présenté pour revue publique/par les acteurs » concerne les réformes politiques qui sont formellement présentées devant un groupe représentatif d'acteurs. Les réformes doivent viser à améliorer l'environnement politique ou institutionnel en faveur d'un secteur coton compétitif, rentable. La présentation peut avoir lieu dans le contexte d'une réunion, un atelier, un séminaire,

une conférence officiel ou tous autres fora publics parrainés par le WACIP ou par tout autre partenaire. La présentation doit entraîner un cadre de réformes politiques en considération, un résumé des conclusions notées durant l'analyse politique et une description des changements proposés ou recommandés à opérer. Il faut un résultat écrit de la présentation indiquant la réponse des acteurs. L'expression « réformes politiques présentées pour revue publique/par les acteurs » désigne la troisième des cinq étapes de la politique de l'IEHA. Base : 0.

Indicateur 24: Nombre d'études analytiques des politiques et/ou institutions achevées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). L'expression « études analytiques des politiques et/ou institutions » concerne trois catégories d'études : (a) les rapports issus de l'analyse formelle de questions politiques spécifiques ; (b) les rapports issus de l'analyse formelle de questions analytiques spécifiques ; et (c) les rapports issus d'évaluations formelles faites par des partenaires institutionnels importants. Le terme « achevées » concerne les situations où les deux cas suivants sont réels : (a) l'étude analytique est produite par le WACIP ou grâce à l'assistance spécifique du WACIP ; et (b) le produit final a été reçu et approuvé par le WACIP. Base : 0.

Indicateur 25: Nombre d'études analytiques de politiques et/ou institutions disséminées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG) L'expression « études analytiques de politique et/ou d'institutions » désigne les trois catégories d'études: (a) les rapports issus de l'analyse formelle de questions politiques spécifiques; (b) les rapports issus de l'analyse formelle de questions analytiques spécifiques ; et (c) les rapports issus d'évaluations formelles faites par des partenaires institutionnels clés. Le terme « disséminés » concerne le produit final rendu disponible aux acteurs du coton grâce à l'appui du WACIP. Base : 0.

Indicateur 26: Nombre d'institutions/organisations faisant l'objet d'évaluation de capacité/compétence grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG). L'expression « faisant l'objet d'évaluation de capacité/compétence » concerne l'application des évaluations spécialement conçues par l'équipe du WACIP, ses consultants ou ses bénéficiaires de subvention, en vue de mesurer la compétence dans au moins un des systèmes suivants : i) la gouvernance ; ii) le fonctionnement et la gestion ; iii) le développement des ressources humaines, iv) la gestion financière ; v) la prestation de programme et de service ; ou vi) les relations extérieures et le plaidoyer. Les évaluations identifieront les recommandations pour le renforcement des capacités/compétences au sein de l'institution/organisation évaluée. Base : 0.

Indicateur 27: Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme dans le cadre de la productivité du secteur agricole avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Cet indicateur concerne le nombre de personnes de sexe masculin ayant acquis des connaissances ou des compétences par des moyens formels ou informels. L'expression « formation à court terme » désigne la formation d'une durée totalisant au moins 8 heures et 6 mois au plus. L'expression « productivité du secteur agricole » sera définie comme toute formation ciblant directement les activités de culture des producteurs. La formation locale et à l'étranger sont incluses. Les connaissances ou les compétences acquises grâce aux activités d'assistance technique, et aux visites rendues sur les sites de démonstration ou d'expérimentation sont également incluses. Si l'activité a assuré une formation aux formateurs, et si l'unité chargée d'élaborer les rapports peut faire une estimation crédible de la formation consécutive assurée à ces formateurs, cette estimation sera incluse. Les personnes participant à plus d'une session de formation seront comptées autant de fois qu'elles participent aux différentes sessions. La formation peut se dérouler en sessions journalières individuelles, ateliers de plusieurs jours, ou à travers une série de formations ou ateliers étroitement liés. Pour être compté parmi les personnes ayant reçu une formation à court terme, l'intéressé doit avoir participé à au moins 80% de la formation en

question. Les agriculteurs opérant sur des exploitations participant au programme de vulgarisation agricole du WACIP pendant toute la durée d'une campagne agricole seront inclus (pour ces agriculteurs, les données réelles seront extrapolées de l'échantillon représentatif reçu des partenaires du WACIP) Base : 0.

Indicateur 28: Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG).

Cet indicateur concerne le nombre de personnes de sexe féminin ayant acquis des connaissances ou des compétences par des moyens formels ou informels. L'expression « formation à court terme » désigne la formation d'une durée totalisant au moins 8 heures et 6 mois au plus. L'expression « productivité du secteur agricole » sera définie comme toute formation ciblant directement les activités de culture des producteurs. La formation locale et à l'étranger sont incluses. Les connaissances ou les compétences acquises grâce aux activités d'assistance technique, et aux visites rendues sur les sites de démonstration ou d'expérimentation sont également incluses. Si l'activité a assuré une formation aux formateurs, et si l'unité chargée d'élaborer les rapports peut faire une estimation crédible de la formation de consécutive assurée à ces formateurs, cette estimation sera incluse. Les personnes participant à plus d'une session de formation seront comptées autant de fois qu'elles participent aux différentes sessions. La formation peut se dérouler en sessions journalières individuelles, ateliers de plusieurs jours, ou à travers une série de formations ou ateliers étroitement liés. Pour être comptée parmi les personnes ayant reçu une formation à court terme, l'intéressée doit avoir participé à au moins 80% de la formation en question. Les agricultrices opérant sur des exploitations participant au programme de vulgarisation agricole du WACIP pendant toute la durée d'une campagne agricole seront inclus (pour ces agricultrices, les données réelles seront extrapolées de l'échantillon représentatif reçu des partenaires du WACIP) Base : 0.

Indicateur 29: Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme en environnement agricole favorable grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG)

L'expression « formation à court terme » désigne toute formation formelle ou informelle d'une durée d'au moins huit (8) heures et n'excédant pas six (6) mois. L'expression « environnement favorable à l'agriculture » sera définie comme toutes les formations autres que celles ciblant directement les activités agricoles des producteurs. La formation locale et à l'étranger sont incluses. Les connaissances et/ ou compétences acquises grâce à l'assistance technique ainsi que les ateliers et conférences techniques sont inclus. Dans le cas de la formation de formateurs, une estimation crédible de la formation consécutivement assurée par les formateurs peut être également incluse. Les personnes participant à plus d'une session de formation seront comptées autant de fois pour les différentes sessions. La formation peut se dérouler en sessions journalières individuelles, en ateliers de plusieurs jours ou à travers une série de sessions de formations ou d'ateliers étroitement liés comme les voyages d'étude. Pour être compté comme stagiaire à court terme, l'intéressé doit avoir participé à au moins 80% de la formation en question. Les données et les résultats liés au présent indicateur seront désagrégés selon le pays et le genre de la personne formée et le sujet général de la formation. Base : 0.

Indicateur 30: Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme en environnement agricole favorable grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG).

L'expression « formation à court terme » désigne toute formation formelle ou informelle d'une durée d'au moins huit (8) heures et n'excédant pas six (6) mois. L'expression « environnement favorable à l'agriculture » sera définie comme toutes les formations autres que celles ciblant directement les activités agricoles des producteurs. La formation locale et à l'étranger sont incluses. Les connaissances et/ ou compétences acquises grâce à l'assistance technique ainsi que les ateliers et conférences techniques sont inclus. Dans le cas de la formation

de formateurs, une estimation crédible de la formation consécutivement assurée par les formateurs peut être également incluse. Les personnes participant à plus d'une session de formation seront comptées autant de fois pour les différentes sessions. La formation peut se dérouler en sessions journalières individuelles, en ateliers de plusieurs jours ou à travers une série de sessions de formations ou d'ateliers étroitement liés comme les voyages d'étude. Pour être comptée comme stagiaire à court terme, l'intéressée doit avoir participé à au moins 80% de la formation en question. Les données et les résultats liés au présent indicateur seront désagrégés selon le pays et le genre de la personne formée et le sujet général de la formation. Base : 0.

Indicateur 31: Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Un ménage est bénéficiaire lorsqu'il comprend au moins une personne qui est bénéficiaire. Une personne est bénéficiaire si il/elle est engagé(e) dans une activité de projet et a déjà bénéficié d'une activité de projet ou s'il est hautement probable qu'il/elle bénéficie d'une activité de projet en raison de son niveau élevé d'engagement avec le projet. Les bénéficiaires n'incluent pas ceux qui sont simplement contactés ou touchés par une activité ou par une participation brève, par exemple, à une réunion ou à un rassemblement. La définition du terme « rural » correspond à la définition utilisée par les services de statistiques respectifs de chaque pays ciblé pour un projet. Les bénéficiaires incluent les personnes recevant une formation. L'USAID exige à l'organisation de mise en œuvre de démontrer que l'assistance a été fournie à ses membres tout en s'assurant de faire la distinction entre les activités impliquant les groupes de petits producteurs et les associations de commerçants, qui sont susceptibles de bénéficier à tous les membres, par rapport aux associations au sommet, non susceptibles de réellement atteindre les milliers de membres. Base : 0.

Indicateur 32: Nombre de ménages vulnérables bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG).

Un ménage est bénéficiaire s'il comprend au moins une personne qui est bénéficiaire. Une personne est bénéficiaire s'il/elle est engagé (e) dans une activité de projet et a déjà bénéficié d'une activité de projet ou s'il et hautement probable qu'il/elle bénéficiera d'une activité de projet en raison de son engagement important par rapport au projet. Les bénéficiaires n'incluent pas les personnes simplement contactées ou touchées par une activité ou par une brève participation, par exemple, à une réunion ou un rassemblement. Au titre du présent indicateur, le nombre de ménages vulnérable sera calculé comme la proportion du nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG) (Indicateur 31 ci-dessus). Le pourcentage utilisé sera une estimation du pourcentage de la population rurale considérée comme pauvre, selon la définition des services nationaux de statistiques de chaque pays ciblé pour le projet. Base : 0.

Indicateur 33: Nombre d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'associations commerciales et d'affaires, et d'organisations à base communautaire assistées grâce aux interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG). L'expression « organisations (et autres) assistées » désigne celles qui sont engagées dans une activité de projet et ont soit déjà bénéficié d'une activité, ou eu une probabilité élevée de bénéficier d'une activité en raison de leur niveau important d'engagement dans le projet. Les « organisations (et autres) assistées » n'incluent pas celles qui sont simplement contactées ou touchées par une activité ou par une brève participation à une réunion ou à un rassemblement organisé par un ou plusieurs employés/membres. La nature de l'assistance du WACIP doit être plus substantielle et appuyée par une explication écrite indiquant pourquoi celles incluses dans leurs bénéficiaires doivent être comptées comme telle. Le WACIP fait la distinction entre les organisations « assistées » (Indicateur 33) et les organisations « opérant des améliorations significatives » (Indicateur 12) ; dans ce dernier cas, il revient au WACIP la charge de montrer que l'assistance a apporté un

changement documenté dans la capacité de l'organisation. Les organisations dont le but principal est de servir les femmes ne sont pas incluses, parce qu'elles sont comptées dans un indicateur distinct. Même si l'organisation reçoit une assistance de type multiple dans la même année, elle ne sera comptée qu'une seule fois. Dans certains cas, les associations de producteurs ou d'autres organisations gèrent des entreprises. Dans ces cas, les deux entités peuvent être comptées (comme organisations assistées et comme entreprises assistées) si l'organisation et l'entreprise reçoivent des types d'assistance appropriée (supposée différente). En cas d'existence d'une hiérarchie organisationnelle (exemple village, secteur, organisations au sommet de producteurs régionales et nationales), les organisations à chaque niveau seront comptées si elles ont reçu une assistance directe. Base : 0.

Indicateur 34: Nombre d'organisations/associations de femmes assistées grâce aux interventions du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Cet indicateur suit la logique de l'indicateur 33, mais n'inclut que les organisations dont le but principal est de servir les femmes. Dans certains cas, les hommes seront membres de ces organisations ; ceci n'empêcherait pas de compter dans l'organisation, tant que les bénéficiaires de l'organisation sont des femmes. Lorsque des associations de femmes productrices ou autres organisations féminines gèrent une entreprise, les deux entités peuvent être comptées (au titre des organisations féminines assistées et des entreprises assistées), si l'organisation féminine tout comme l'entreprise reçoivent des types d'assistance appropriée (supposée différente). Base : 0.

Indicateur 35: Nombre d'entreprises liées à l'agriculture bénéficiant d'interventions grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis (USG). Une société (ou entreprise) agricole est bénéficiaire si elle est engagée dans une activité de projet et a soit déjà bénéficié, ou a une probabilité élevée de bénéficier des activités en raison de son niveau important d'engagement dans un projet. Une entreprise est une entité quelconque participant à une activité de projet et qui bénéficie et apporte des améliorations dans le secteur coton grâce au projet. Les entreprises parapubliques fonctionnant comme entreprises distinctes sont incluses. Une entreprise est une organisation ne faisant pas partie d'une organisation ou d'une association de producteurs. Les entreprises bénéficiaires n'incluent pas celles simplement contactées ou touchées par une activité, ou par une brève participation à une réunion ou à un rassemblement. Les entreprises bénéficiaires incluent celles dont les employés reçoivent une formation, des équipements, ou l'accès à d'autres types de ressources physiques, électroniques, financières ou humaines. Même si l'entreprise reçoit une assistance de type multiple dans la même année, elle ne sera comptée qu'une seule fois. Base : 0.

Indicateur 36: Nombre de partenariats public-privé formés grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis (USG).

Les entreprises publiques incluent: le Gouvernement des Etats-Unis (USG), les gouvernements des pays développés, les institutions multilatérales de développement, les gouvernements des pays en développement, et les universités ou autres démembrements des gouvernements nationaux. Les entreprises à but lucratif et les organisations non gouvernementales (ONG) sont considérées comme privées. Un partenariat est « formé » lorsqu'il existe un accord clair, écrit de collaborer en vue d'atteindre un objectif commun, y compris la spécification des contributions des parties concernées. Un partenariat public-privé (PPP) doit inclure au moins une partie publique et au moins une partie privée. Il faut soit une contribution en espèces ou en nature à l'effort déployé par l'entité publique et l'entité privée. La contribution d'une entité au PPP est considérée comme importante si au moins une des conditions suivantes est remplie : (a) la participation de l'entité est essentielle pour l'atteinte de l'objectif ; et (b) la contribution de l'entité est égale à au moins 5% de la somme de toutes les contributions de tous les partenaires. Une unité opérationnelle ou un

mécanisme de mise en œuvre peuvent former plus d'un partenariat avec la même entité, mais cette situation est probablement rare. Base : 0.

Indicateur 37: Nombre d'organisations partenaires et de leurs membres institutionnels actifs. Cet indicateur est tiré de l'IEHA; il mesure l'implantation du WACIP dans les pays du C-4. L'expression « organisations partenaires et membres institutionnels actifs » peut englober plusieurs niveaux, allant du régional au sous-national. L'IEHA reconnaît que les organisations ont souvent plusieurs niveaux, et permet de compter celle au sommet ainsi que tous ses membres. Par exemple, le WACIP peut compter l'union nationale au sommet des producteurs de coton du Mali, et aussi les unions sous-nationales et communales subsidiaires d'associations de producteurs de coton si elles sont toutes assistées. Cependant, le WACIP ne comptera pas tous les membres subsidiaires des organisations régionales, mais se limitera aux membres des pays du C-4. Les partenaires ne seront comptés que s'ils ont été « assistés » selon la définition fournie pour l'indicateur 33 ci-dessus. Au titre de cet indicateur, le WACIP comptera les organisations gouvernementales et connexes, comme les ministères, les comités de restructuration du secteur coton, les instituts nationaux de recherche agricole et le réseau régional de recherche sur le coton du CORAF. Le WACIP inclura comme « partenaires » tous les membres nationaux et régionaux de ses comités consultatifs nationaux ainsi que tous les bénéficiaires des fonds du WACIP. Chaque organisation partenaire n'est comptée qu'une seule fois (même si une organisation a des types multiples de partenariat avec les CCN du WACIP). Sur la liste, le WACIP évitera un double comptage des institutions appartenant à plus d'un groupement. Le WACIP assurera également qu'aucune organisation ne sera comptée dans ce cas si elle l'est comme : (a) organisation de producteurs, association d'utilisateurs d'eau, association commerciale et d'affaires, et OBC (Indicateur 33 ci-dessus) assistées ; (b) organisation/association féminine (Indicateur 34 ci-dessus) ; ou (c) entreprise liée à l'agriculture bénéficiant directement des interventions (Indicateur 35 ci-dessus). Base : 0.

VI. Suivi de plan d'atténuation des risques environnementaux.

Les risques environnementaux et le suivi du plan d'atténuation des risques environnementaux du WACIP relèvent spécifiquement des activités tombant dans le cadre du domaine d'intervention 6 : développer l'utilisation des bonnes pratiques agricoles dans les zones de production de coton, y compris la prise en charge des problèmes de la dégradation et de la fertilité des sols, et l'amélioration des pratiques de gestion des pesticides. Ainsi, les activités de ce domaine d'intervention intégreront une série de mesures destinées à assurer et effectuer le suivi de l'atténuation des risques environnementaux tirées des recommandations du WACIP (Annexe III). Il s'agit de :

- Assurer la familiarisation du personnel du WACIP avec la réglementation, les procédures et politiques de respect de l'environnement de l'USAID;
- Faciliter la familiarisation des partenaires clés du WACIP avec la réglementation, les procédures et politiques de conformité avec l'environnement de l'USAID;
- Promouvoir la formation des agriculteurs à l'application de technologies de lutte intégrée (IPM) et de ISFM conformes à l'EA ;
- Promouvoir l'adoption de ces technologies par les agriculteurs;
- Inclure explicitement un langage exigeant la conformité à l'environnement dans les accords de subvention pour toutes les activités relevant de l'intervention 6 ;
- Exiger la soumission de plans d'atténuation environnementale comme annexes aux accords de subvention pour toutes les activités relevant l'intervention 6;

- Assurer la participation des agents de l'USAID chargés de l'environnement dans le processus d'évaluation et d'approbation des termes de référence et des accords de subvention pour les activités relevant de l'intervention 6;
- Assurer l'examen du contenu de tous les matériels de formation produits dans le cadre des activités de l'intervention 6 par des spécialistes externes de l'environnement; et
- Organiser des visites régulières de suivi dans le cadre des activités appuyées par le WACIP en vue d'assurer la conformité avec l'environnement.

Le WACIP a également inclus trois indicateurs (Indicateurs 18 -20 ci dessus) dans le but spécifique de suivre le progrès accompli dans ces efforts.

VII. Hypothèses importantes

Il est important de mentionner toutes les hypothèses importantes, et de citer les facteurs qui pourraient affecter les résultats finalement atteints. En cas de violation d'une quelconque de ces hypothèses, le WACIP s'engagera avec l'USAID à re-évaluer les résultats par rapport à la situation prévalente. Nos hypothèses importantes sont entre autres :

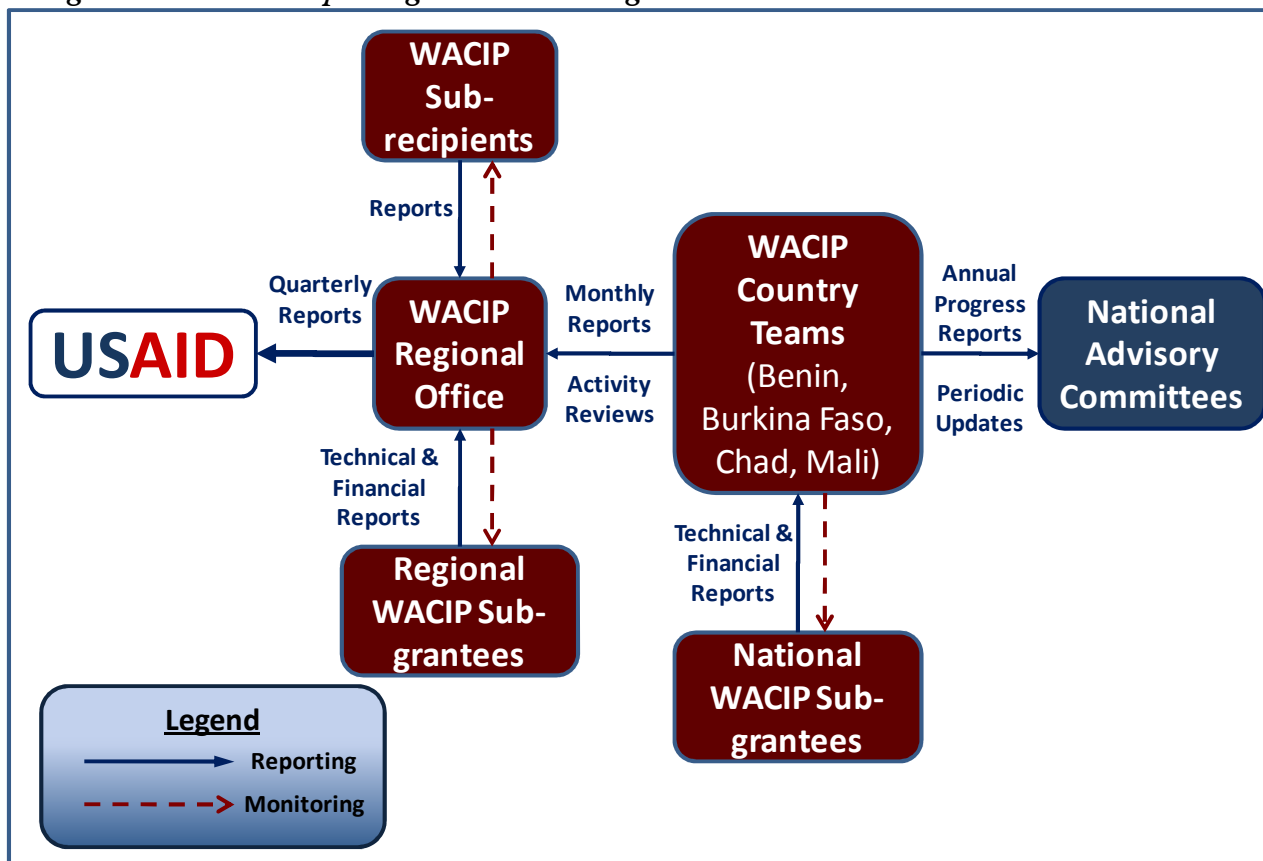
- L'intérêt des parties prenantes à améliorer l'environnement du secteur coton par l'analyse et la réforme des politiques actuelles du secteur coton demeurera élevé;
- Les gouvernements du C-4 sont ou seront disposés à appuyer la réforme politique et institutionnelle du secteur coton ;
- Aucun embargo ni nouvelle barrière commerciale relatifs aux exportations de coton (ou importations d'intrants) ne seront mis en place dans les pays du C-4;
- Le coût de production et le prix des intrants n'augmenteront pas considérablement (de plus de 20%) au cours de la durée du projet;
- Le taux de change nominal du dollar des Etats-Unis par rapport au franc CFA demeurera relativement stable (de l'ordre de 10%), ou s'améliorera en faveur du dollar US ;
- Les pays du C-4 ne seront affligés par aucune catastrophe naturelle comme la sécheresse, l'épidémie ou l'infestation graves frappant sévèrement la production de coton (et les cultures non cotonnières) au cours de la durée du projet ;
- Les pays du C-4 ne seront pas affligés par l'insécurité civile ni les soulèvements politiques entraînant la perturbation de l'activité économique ;
- Les acteurs clés du secteur coton (exemple les sociétés cotonnières, non les bénéficiaires de sous-subsidies) souhaiteront fournir des données et informations nécessaires pour suivre le progrès accompli pour atteindre les cibles de l'indicateur. Ceci peut être particulièrement difficile en ce qui concerne les informations sur la valeur des produits de coton vendus sur le plan intra -régional et international.

Dans la plupart des cas, les facteurs ci-dessus échappent au contrôle de l'IFDC. Si la situation évolue de manière autre que prévue, elle peut affecter négativement l'aptitude du WACIP à atteindre les cibles précisées dans ce plan de suivi.

VIII. Système de collecte de données

Un « Guide de collecte de données » est présenté en Annexe IV du présent document. Il dresse la liste par indicateur : les données spécifiques à collecter, les sources d'information, les instruments de suivi qui seront utilisés pour la collecte de données, la périodicité de la collecte de données, et les personnes qui en sont responsables. La structure de présentation et de suivi du WACIP est également résumée dans la figure ci-dessous.

Figure 2: WACIP Reporting and Monitoring Structure



Outils de collecte de données

La majeure partie des indicateurs sélectionnés sont simples de nature, demandant seulement que les informations soient comptabilisées (par exemple: le nombre de personnes formées, le nombre d'hectares supplémentaires cultivés avec des technologies améliorées ou le nombre de politiques analysées). Ce type de données sera collecté au moyen de rapports soumis à des sous-traitants d'IFDC, les Coordinations Nationales et les requérants des subventions. Etant donné que la plupart des activités du WACIP seront mises en œuvre à travers les activités de subvention, les rapports de subvention fourniront la plupart des informations/données générées. Chaque accord de subvention spécifiera le (s) indicateur(s) auquel/auxquels l'activité va contribuer, les données devant être collectées pour faire état du progrès réalisé dans le cadre de cet/ces indicateur(s), et les cibles spécifiques devant être obtenues par l'activité liée à la subvention. Les rapports des coordinations nationales fourniront des données et informations supplémentaires portant sur les activités mises en œuvre directement par le WACIP (plutôt que par des activités liées aux subventions). Les sous-traitants présenteront un rapport trimestriel sur les activités et le progrès accompli dans l'atteinte des objectifs énoncés dans les accords de subvention définissant leur travail. Il n'existe pas de format standard pour les rapports soumis par les sous traitants.

D'autres indicateurs demandent qu'un éventail plus large de données soit collecté (par exemple, les indicateurs mesurant la marge brute, les revenus nets et la valeur totale des ventes). En vue de suivre le progrès réalisé sur ces indicateurs, des outils spécifiques de collecte de données ont été ou seront élaborés et employés. Ces outils sont les suivants :

Fiche de collecte de données sur les exploitations de coton cibles

La fiche de collecte de données sur la production et les revenus en exploitation est une fiche d'enquête remplie individuellement pour chaque cotonculteur échantillonné par l'enquêteur chargé de la collecte. Les informations issues de ces fiches sont transférées dans une feuille de calcul Excel pour l'analyse et la détermination des résultats. Le tableau comprend des cellules pour tous les éléments individuels des données à collecter (prix du coton, prix du maïs, prix du mil, prix du riz, kilos de coton vendus, kilos de maïs consommés, etc).

Outils d'évaluation de la capacité organisationnelle/compétence

Dans la plupart des cas, les évaluations de capacité/compétence organisationnelle seront effectuées par des consultants ou des sous-traitants qui choisiront ou élaboreront des outils spécifiques qu'ils envisagent d'employer, selon la nature de l'organisation ou du système particulier qu'ils veulent évaluer. L'IFDC examinera et approuvera toutes les méthodologies et outils d'évaluation proposés par les consultants et les sous-traitants avant la mise en œuvre de l'évaluation. Les méthodologies probables incluent l'Évaluation de la viabilité institutionnelle des partenaires/ Partner Institutional Viability Assessment (PIVA), l'Outil d'évaluation de la capacité organisationnelle/ Organisational Capacity Assessment Tool (OCAT), et l'Outil d'évaluation organisationnelle participative du PNUD/ UNDP's Participatory Organizational Evaluation Tool (POET).

Registre de la productivité, des recettes et des dépenses du coton (et des produits non cotonniers)

L'IFDC a plusieurs années d'expérience en matière de suivi de la productivité, des recettes obtenues et des dépenses encourues pour le coton (et les cultures de rotation) par les producteurs. Des formes appropriées de collecte de données seront mises au point en cas de nécessité. Les agriculteurs, organisations de producteurs et autres partenaires mettront régulièrement à jour ces registres (en transférant les informations de leurs propres dossiers sur ce registre). Les registres seront collectés sous forme électronique ou imprimée par les Coordinateurs Nationaux, les bénéficiaires de sous- subventions et le Spécialiste en suivi évaluation.

Le personnel du WACIP fournira ces outils à la demande.

Le cas échéant, les données collectées au moyen des outils de présentation et de collecte de données seront vérifiées par rapport aux données directement disponibles à partir des bases de données des partenaires (associations de producteurs de coton, organisations de tutelle, organismes gouvernementaux, etc.).

IX. Analyse des données

Les données seront compilées et analysées mensuellement, principalement avec des tableurs Excel. Une base de données cumulative incluant les cibles et toutes les données relevant de chaque indicateur sera actualisée régulièrement pour permettre au Spécialiste en suivi/évaluation d'évaluer à tout moment le progrès accompli vers l'atteinte des cibles. Certains indicateurs nécessiteront que les données ne soient collectées qu'annuellement (par exemple, à la fin de la récolte du coton), alors que d'autres données seront collectées mensuellement. La période de collecte de données pour chaque indicateur est définie dans le Guide pour la collecte de données présenté en Annexe IV.

La base de données centrale sera actualisée chaque fois que les informations sont collectées au niveau central, et peut être consultée et analysée à tout moment en vue de générer des statistiques et déterminer si le programme est en cours. Tous les résultats seront désagrégés par pays. Chaque

fois qu'elles seront jugées comme présentant un intérêt potentiel, les données seront également désagrégées selon le genre, le type d'organisation, le type de cultures non cotonnières, le type de politique, etc., et l'analyse des données comparera les résultats entre les catégories désagrégées afin de déterminer les tendances émergentes par rapport à l'impact du programme sur les divers populations et groupes cibles.

Les rapports des coordinations nationales et des requérants des subventions contiendront également des informations qualitatives (par exemple celles relatives au progrès accompli dans l'analyse politique) qui seront résumées et, si cela présente un intérêt, présentées dans des rapports mensuels du programme.

X. Présentation des rapports

Le tableau suivant dresse la liste des rapports principaux utilisés pour présenter le progrès réalisé sur le plan interne et à l'USAID.

Tableau 4: Principaux rapports

| Rapport | Informations relevant de | Destinataires | Présentateurs | Périodicité |
|--|--|--|---------------------------------|---|
| Rapports mensuels de coordination nationale | Activités dans chaque pays du C-4 | Chef de projet et Spécialiste en suivi-évaluation | Coordinateurs Nationaux | Mensuelle |
| Rapports trimestriels | Etat d'avancement général dans chaque pays du C-4, et au plan régional | USAID | Chef de projet | Trimestrielle (Oct, Janv, Avril, Juillet) |
| Rapports des bénéficiaires de subventions | Toutes les activités et données relevant des indicateurs pertinents | responsable des subventions, Chef de projet, Administrateur, Spécialiste en suivi-évaluation | Bénéficiaire de sous-subvention | Conformément aux termes de l'accord de subvention |
| Rapports des sous-traitants (dans le cadre du prix de l'USAID) | Activités relatives au prix et données relevant de tous les indicateurs pertinents | Chef de projet | Sous-bénéficiaire | Trimestrielle |
| Rapports des consultants | Activités et données relevant de la consultation | Chef de projet | Consultant | Conformément aux termes de la consultation |

XI. Rôles et responsabilités

Le Spécialiste en suivi/évaluation du WACIP à Bamako est responsable de l'ensemble de la gestion et de l'analyse des données. Il assure le suivi avec tous les rédacteurs de rapports afin d'assurer la soumission de ceux-ci en temps opportun ; il est chargé de la maintenance de toutes les bases de données, de la conduite de l'analyse des données en cas de besoin, en vue de présenter les résultats sous un format général et de compréhension facile. Le Spécialiste en suivi/évaluation assiste également le Chef de Projet ou son délégué dans la rédaction des rapports d'activité périodiques.

Le Spécialiste principal en suivi/évaluation de Abt Associates aidera à la formation du Spécialiste en suivi/évaluation du programme, et recommandera, si nécessaire, des améliorations dans les procédures établies de collecte et analyse de données. Abt Associates assistera également dans l'examen des rapports d'activité afin d'assurer qu'ils sont utiles, exacts et complets.

Les Coordinations Nationales du WACIP dans chacun des pays du C-4 assureront que les bénéficiaires des subventions de leurs pays soumettent des rapports conformément au calendrier établi dans l'accord de subvention. Ils sont également responsables de la collecte et de la présentation d'informations qui ne peuvent pas être fournies par les partenaires bénéficiant des subventions. Par exemple, les données concernant les indicateurs généraux découlant de la mise en œuvre des activités directement organisées et réalisées par le WACIP (plutôt que par l'intermédiaire des accords de subvention) sont collectées et présentées par les coordinations nationales

Les partenaires bénéficiant des subventions sont responsables de la présentation de rapports donnant le détail complet des activités exécutées, et fournissant des données sur tous les indicateurs relatifs à l'activité. L'accord avec chaque bénéficiaire de subvention définit les indicateurs relevant de l'activité proposée, identifie tous les éléments des données devant être présentées par le bénéficiaire, et détermine la périodicité de la soumission des rapports.

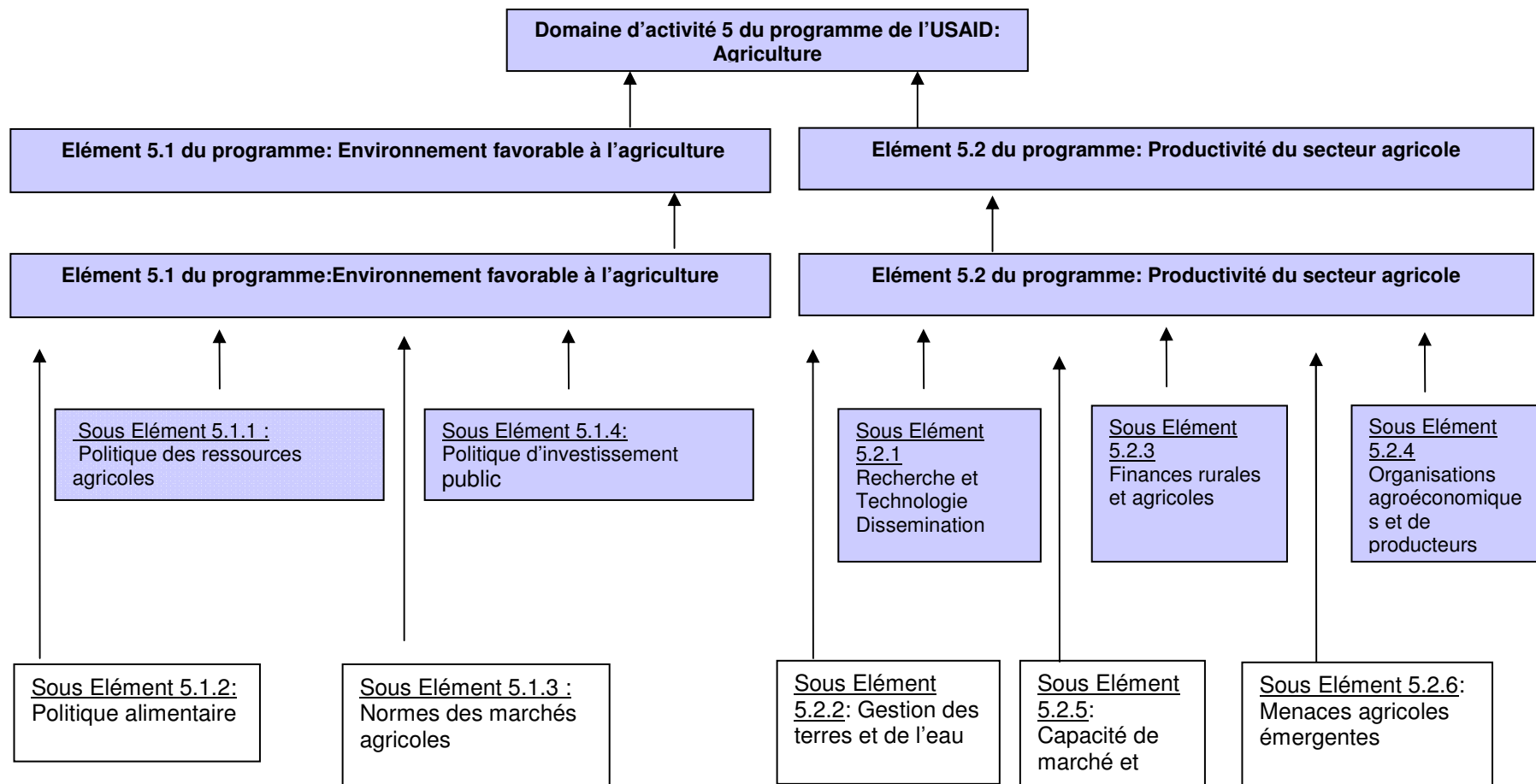
Les sous-traitants (sous l'accord de l'USAID) présentent dans des rapports trimestriels leurs activités et leurs résultats par rapport aux indicateurs spécifiques. Il n'existe pas de format standard pour de tels rapports, les domaines d'intervention étant différents selon les accords passés avec les –sous-traitants. Le Chef de Projet sera également en communication étroite avec –ceux-ci, afin d'assurer qu'ils présentent des rapports non seulement sur les activités entreprises, mais sur le fait qu'ils fournissent des données et des informations liées aux indicateurs spécifiques concernant leur travail.

Bien que les institutions gouvernementales et privées ne soient pas tenues formellement responsables de certaines informations, le WACIP s'en remettra à elles pour fournir les données et statistiques spécifiques au secteur, si nécessaire, afin d'informer sur les activités du programme et vérifier les données collectées sur d'autres sources (par exemple sur les tendances de la production de coton, les statistiques sur le traitement, etc.). Le Chef de Projet et le Spécialiste suivi/évaluation sont responsables du maintien de la communication et des bonnes relations avec ces partenaires qui pourraient également conseiller sur les procédures de collecte et d'analyse de données du WACIP.

ANNEX I: Indicateurs et cibles du WACIP

| Indicator Level | Goal | # | Indicator | Unit | 2007 Target | 2008 Target | 2009 Target | 2010 Target |
|-----------------|---|--|--|------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Impact | Productivity | 1 | Pourcentage de changement dans la marge brute du coton pour les producteurs ciblés. | % | - | 5 | 10 | 15 |
| | | 2 | Pourcentage de changement dans la marge brute du maïs pour les producteurs ciblés. | % | - | 5 | 8 | 10 |
| | | 3 | Pourcentage de changement dans la marge brute du niébé pour les producteurs cibés. | % | - | 5 | 8 | 10 |
| | Value | 4 | Valeur totale des ventes de produits artisanaux our les artisans ciblés. | % | - | - | 40,000 | 10,000 |
| | | 5 | Valeur totale des venes de fibres de coton pour les transformateurs ciblés. | % | - | - | 600,000 | 100,000 |
| Outcome | Productivity | 6 | Pourcentage de changement dans le rendement du coton graine pour les producteurs ciblés. | % | - | - | 13 | 20 |
| | | 7 | Pourcentage de changement dans le rendement du maïs pour les producteurs ciblés. | % | - | - | 8 | 10 |
| | | 8 | Pourcentage de changement dans le rendement du niébé pour les producteurs ciblés. | % | - | - | 8 | 10 |
| | Value | 9 | Volume de coton organique transformé par les nouvelles tehniques supportées apr WACIP. | Mt | - | - | 600 | - |
| | | 10 | Volume de coton conventionnel transformé par les nouvelles tehniques supportées apr WACIP. | Mt | - | - | 2,000 | 2,000 |
| | Both | 11 | Nombre de nouveaux produits commercialisés par les artisans selectionnés. | # | - | - | 100 | 20 |
| | | 12 | Nombre d'institutions ou d'organisations apportant des améliorations significatives basées sur des recommandations faites par l'intermédiaire d'USG qui a soutenu l'évaluation | # | - | 4 | 4 | - |
| | | 13 | Nombre de réformes politiques adoptées en raison de l'aide d'USG | # | - | - | 1 | - |
| Output | Productivity | 14 | Nombre de nouvelles technologies ou de procédures de gestion sous le champ d'expérimentation en raison de l'aide d'USG | # | - | 5 | 16 | - |
| | | 15 | Le nombre de nouvelles technologies ou de procédures de gestion rendues disponibles pour le transfert | # | - | 6 | 12 | - |
| | | 16 | Number of farmers who have adopted new techniques or management practices as a result of USG assistance | # | - | - | 150,000 | - |
| | | 17 | Nombre d'hectares additionnels sous les technologies améliorées ou des procédures de gestion en raison d'aide d'USG | Ha | 10,000 | 100,000 | 300,000 | - |
| | | 18 | Nombre d'agents de vulgarisation qui on reçu les formation sur les techniques de réduction des effets nefastes des pesticides. | # | - | - | 400 | - |
| | | 19 | Nombre de champs de démonstration installés sur lesquels sont appliquées sur les techniques de réduction des effets nefastes des pesticides. | # | - | - | 400 | - |
| | Value | 20 | Nombre de producteurs qui on reçu les formation sur les techniques de réduction des effets nefastes des pesticides. | # | - | - | 150,000 | - |
| | | 21 | Nombre de transformateurs qui ont adopté les nouvelles techniques de transformation. | # | - | - | 600 | 800 |
| | Both | 22 | Nombre de réformes politiques analysées en raison de l'aide d'USG | # | 3 | 10 | 1 | - |
| | | 23 | Le nombre de réformes politiques présenté pour la revue de du public ou des parties prenantes en raison de l'aide d'USG | # | - | 5 | 1 | - |
| | | 24 | Nombre d'études ou d'analyses de politiques complétées en raison de l'appui du WACIP. | # | - | - | 10 | - |
| | | 25 | Nombre d'études ou d'analyses de politiques diffusées en raison de l'appui du WACIP. | # | - | - | 80 | - |
| | | 26 | Nombre d'institutions ou d'organisations subissant des évaluations de capacités ou de compétences en raison de l'aide d'USG | # | - | 4 | 4 | - |
| | | 27 | Nombre d'hommes qui ont reçu USG la formation de court terme de court dans le cadre de la productivité du secteur coton. | # | 500 | 44,838 | 450,000 | - |
| | | 28 | Nombre de femmes qui ont reçu USG la formation de court terme de court dans le cadre de la productivité du secteur coton. | # | - | 4,982 | 50,000 | - |
| | | 29 | Nombre d'hommes qui ont reçu la formation de court terme dans le cadre de l'environnement favorable à l'agriculture | # | - | 162 | 7,900 | - |
| | | 30 | Nombre de femmes qui ont reçu la formation de court terme dans le cadre de l'environnement favorable à l'agriculture | # | - | 18 | 100 | - |
| | | 31 | Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions d'USG | # | 20,000 | 150,000 | 400,000 | - |
| | | 32 | Nombre de ménages vulnérables bénéficiant directement des interventions d'USG | # | - | 62,550 | 200,000 | - |
| | | 33 | Le nombre d'organisations des producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'associations de commerce et d'affaires, et les organisations communautaires de base | # | 10 | 500 | 8,000 | - |
| 34 | | Nombre de d'organisations et d'associations de femmes aidées suite aux interventions d'USG | # | - | 20 | 7 | 4 | |
| 35 | | Nombre d'entreprises liées à l'agriculture bénéficiant d'interventions suite l'appui d'USG | # | 8 | 33 | 15 | 2 | |
| 36 | Le nombre de partenariats public-privés formé en raison de l'aide d'USG | # | 2 | 10 | 2 | - | | |
| 37 | Nombre d'organisations partenaires et d'institutions partenaires actives parmi les organisations partenaires. | # | - | 70 | 30 | - | | |

ANNEXE II: Domaine d'intervention 5
 Du programme de l'USAID



Note: les cases colorées indiquent les domaines dans lesquels le WACIP va contribuer.

ANNEXE III: Plan d'atténuation des risques environnementaux et sur la santé humaine liés à la mise en œuvre de l'activité relative à la gestion intégrée des ravageurs (IPM) et de la fertilité des sols (ISFM)

Le présent plan d'atténuation des risques environnementaux sur la santé humaine liés à la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre de la subvention sur « Diffusion des paquets technologiques susceptibles d'accroître les rendements dans les systèmes de production du coton au Burkina Faso » est partie intégrante de la proposition d'offre faite au WACIP pour le financement desdites activités. Il s'impose aux trois sociétés cotonnières qui veilleront à son application stricte.

Au cours des formations prévues, à travers les messages médiatiques et autres activités de vulgarisation son contenu sera porté à la connaissance du public concerné. Il porte sur :

A.- La réduction des problèmes de dégradation et de la fertilité des sols :

- Utilisation appropriée des engrais chimiques en vue de minimiser la contamination des cours d'eau, des lacs et des eaux souterraines.
- Utilisation du compost, du fumier animal, du fumier végétal, de la rotation avec les espèces fixant l'azote, en vue d'améliorer la structure et la fertilité des sols.
- Utilisation des meilleures pratiques d'irrigation, en vue de minimiser les problèmes de salinité.
- Sensibilisation des producteurs contre l'empiètement sur les zones biologiquement fragiles ou dégradées.

B. L'utilisation responsable des pesticides

Au Burkina Faso, dans les zones de production cotonnière, les mesures suivantes sur l'utilisation sécurisée des pesticides sont prises :

- 1. Zones d'utilisation des produits interdits par le Comité Sahélien des Pesticides et par l'USAID, et qui pour des raisons de gestion de stock résiduel seront utilisées pendant la campagne.*

Depuis la campagne 2006/2007, suite à l'interdiction de l'endosulfan par le comité sahélien des pesticides, les sociétés cotonnières ont retiré ce produit des appels d'offres. Les stocks résiduels d'endosulfan ont été utilisés au cours de la campagne 2007/2008.

Ainsi, pour la campagne 2008/2009 l'endosulfan n'est plus utilisé dans le cadre de la protection des cotonniers.

- 2. Méthodes d'application des herbicides et des pesticides dans les champs de démonstration et les précautions prises pour éviter les inconvénients liés à la santé humaine et à l'environnement.*

Les méthodes d'application

Les herbicides mis en place au cours de la présente campagne au sein des trois sociétés cotonnières sont en EC (Emulsion Concentrée), en SC (Suspension Concentrée) ou en granulée encore appelé Dry Flow (DF) ; les insecticides sont en formulation EC, SC ou OD (Oléo-Dispersible). Ces pesticides sont conditionnés dans des emballages (boîtes, bidons, sachet-doses) facilement utilisables par les producteurs.

Les herbicides et les insecticides sont mélangés à de l'eau (préparation de la bouillie), aucun produit n'est utilisé pur. Le produit est donc dilué, ce qui réduit la concentration et limite fortement les risques pour l'opérateur.

Pour les herbicides, le conditionnement des bidons ou des boîtes (de 0,75 litre ou en sachet de 250 g) est tel qu'un emballage est destiné à herbicider $\frac{1}{4}$ d'hectare, donc il n'est pas fait usage de doseur. Pour traiter un hectare, il faut 3 litres d'herbicide soit 4 bidons ou 1 Kg d'herbicide soit 4 sachets. A ces 3 litres ou 1 Kg d'herbicide, il faut mélanger 60 à 120 litres d'eau ; soit un bidon ou un sachet d'herbicide pour 15 à 30 litres d'eau correspondant au volume d'un ou de deux appareils Bas Volume (BV). Ces types d'appareils sont le plus utilisés par les producteurs car permettant de réaliser les traitements herbicides et insecticides à la fois.

Pour les insecticides, le conditionnement (boîtes ou bidons de 0,5 ou de 0,250 litre, sachet-dose de 0,167 litre) permet de traiter soit un $\frac{1}{2}$ ha soit un hectare pour les hyper-concentrés, et dans ce cas des dosettes sont fournies aux producteurs pour les mesures. Pour la préparation de la bouillie des insecticides, il faut soit un litre, $\frac{1}{2}$ litre, $\frac{1}{3}$ litre soit $\frac{1}{4}$ litre de produit à l'hectare selon la concentration, mélangé avec de l'eau pour faire une bouillie de 10 litres afin de traiter un hectare avec l'appareil Très Bas Volume (TBV) et 60 litres de bouillie avec l'appareil Bas Volume (BV).

Les précautions à prendre

Dans le cadre de la préservation de l'Homme et de l'environnement, il est fait obligation aux firmes agro-pharmaceutiques de ne pas utiliser de solvant interdit par l'OMS et la FAO dans la formulation de leurs produits. Des analyses d'échantillons sont réalisées par les sociétés cotonnières pour vérifier la conformité de cette disposition.

Le risque zéro n'existant pas en matière de pesticide, pour réduire les risques liés à leur utilisation, seuls les produits ayant une DL50 forte (faible toxicité) sont commandés. Par exemple, des produits des classes II et III selon la classification de l'OMS et de la FAO.

En raison de l'analphabétisme très élevé au niveau du monde rural, une différenciation des produits selon les couleurs des emballages est faite pour les produits des différentes fenêtres de traitement afin de faciliter leur utilisation par les producteurs. Ainsi:

- pour les produits de la première fenêtre (traitements 1 et 2), alternative aux pyréthriinoïdes, la couleur jaune ou verte est adoptée selon les zones phytosanitaires,
- pour les produits de la deuxième fenêtre (traitements 3 et 4) appelés acaricides, la couleur rouge est inscrite sur les emballages
- pour les produits de la troisième fenêtre (traitements 5 et 6) appelés aphicides, les emballages sont de couleur blanche.

Lors des mises en place des produits, les firmes fournissent des antidotes selon les quantités commandées, qui sont disposés dans chaque zone cotonnière ou chaque formation sanitaire. Une collaboration existe entre les sociétés cotonnières et les services de santé décentralisés appelés CSPS.

Il est également mis à la disposition des producteurs des dosettes pour la mesure des produits hyper-concentrés (produits utilisés à $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$ de litre/ha).

Les formateurs, les agents d'appui conseil des sociétés cotonnières avec l'appui des techniciens des firmes agro-pharmaceutiques dispensent chaque année des formations et des sensibilisations aux producteurs pour une utilisation sécurisée des pesticides. Lors de ces formations, les consignes à

observer avant, pendant et après la manipulation des produits sont données. Quelques exemples de thèmes abordés:

- Pendant le stockage
 - o Prendre les mesures contre les incendies (ne pas fumer, éviter d'approcher une flamme, etc.)
 - o Sécuriser l'accès du magasin ou du lieu de stockage (fermer à clé, interdire les enfants et les personnes non autorisées)
 - o Stocker les produits loin des points d'eau
 - o Stocker les produits en lieux et conditions appropriées (pas trop humides)
- Pendant le transport au champ
 - o Faire transporter les pesticides par les personnes formées à cet effet
 - o Ne pas transporter simultanément les pesticides et les denrées alimentaires
- Pendant le mélange du produit
 - o Porter les vêtements de protection
 - o Eviter tout contact avec la peau et les parties sensibles
 - o Rincer immédiatement toute souillure avec le produit concentré
- Pendant les traitements
 - o Porter un équipement de protection adéquat (masque, gants, tenue adaptée, bottes, lunettes)
 - o Respecter les consignes générales (ne pas traiter contre le vent pour éviter de recevoir le produit sur soi, éviter de traiter aux heures chaudes de la journée car périodes sensibles pour les intoxications cutanées, traiter tôt le matin ou le soir, ne pas traiter lorsque le vent est très fort, etc.)
 - o Ne pas manger, fumer ou boire pendant le traitement
 - o Ne pas porter la buse à la bouche (pour souffler) en cas d'obstruction
- Après les traitements
 - o Eviter de garder les reliquats de bouillie à la fin de chaque traitement
 - o Nettoyer correctement les appareils de traitement et bien les ranger
 - o Bien ranger le reste de pesticide
 - o Se laver soigneusement après les traitements avec du savon (toilette du corps et des vêtements de travail)
 - o Rincer trois fois les emballages de pesticides et les détruire
 - o Ne pas utiliser les emballages de pesticides pour mettre la nourriture ou les boissons
 - o Ne pas laver les appareils, les vêtements de travail et les emballages vides de pesticides à côté d'un point d'eau (puits, barrage, fleuve, etc.)

3. Zones à risques (érosion bassin versant) ou forêt classée

Les forêts classées, les berges des cours d'eau sont des aires protégées et ne sont pas exploitées dans le cadre de la production agricole.

Dans le cadre de la production cotonnière, le maître mot est l'intensification pour une production cotonnière durable.

4. Autres précautions à prendre pour l'utilisation des pesticides

L'AICB fait siennes les recommandations suivantes du WACIP sur l'utilisation sécurisante des pesticides dans les pays du C-4 à savoir :

Ce qu'il ne faut pas faire

1. Utiliser les pesticides contenant les substances actives suivantes :

- diafenthiuron
- triazophos
- haloxyfop méthyle
- propaquizafop
- terbutryne

2. Utiliser des produits interdits non enregistrés avec EPA (Agence de la Protection de l'Environnement des USA) qui contiennent les substances actives de pesticide trouvées dans les produits non recommandés par le WACIP :

- dieldrine
- HCH
- Lindane
- benomyl (benlate)

3. Utiliser les pesticides qui contiennent des substances actives (ci-dessous) avec des risques pour la santé humaine:

- bêta-cyfluthrin
- cyfluthrin
- profenofos
- carbofuranne
- endosulfan
- alpha-cyperméthrin
- zéta-cyperméthrin
- perméthrin
- paraquat

4. Utiliser les produits suivants qui ont des risques seulement excessifs à l'environnement (aquatique), mais pas à la santé humaine:

- chlorpyrifos-éthyle
- deltaméthrin
- Lambda-cyhalothrin
- tralométhrin
- fenvalérate

5. Cultiver (aubergine, tomate, poivre), les plantes solanacées dans la rotation avec le coton.

De même il n'est pas recommandé de faire la rotation melons/coton (à cause des insecticides acarides).

Ce qu'il faut faire

- Assurer la formation pour une utilisation sécurisante des pesticides, IPM, et la protection de l'environnement
- Enseigner les techniques de gestion appropriées de la plante, de l'eau, d'éléments nutritifs et de la gestion du sol
- Pendant la formation, administrer la liste de contrôle d'utilisation de pesticides (PUC)
- Pour la formation, reproduire des matériaux de formation d'utilisation sécurisante et les affiches simples (ou si le ministère de l'agriculture ou la FAO ont déjà produit de tels

matériels de formation, assurer la reproduction et/ou distribution de ces derniers aux formateurs).

- Assurer que les champs sont dégagés des enfants avant la pulvérisation, garder dehors après la pulvérisation et garder de loin des pesticides et des récipients vides (emballages vides) ;
- Appliquer les pesticides tôt le matin avant que les abeilles commencent leurs travaux et quand le vent est minimal ?
- Appliquer les pesticides au moins 35 mètres à partir des sources d'eau potable et de l'eau courante.
- Éviter d'utiliser les pesticides dans les parcs nationaux ou dans leur proche environnement où vivent des espèces protégées
- Changer fréquemment les types ou les classes de pesticides utilisées pour réduire le développement de la résistance des ravageurs;
- Choisir et utiliser les pesticides les moins toxiques;
- Prévoir l'utilisation des pesticides biologiques et celles des plantes, les plus pratiques.
- Travailler avec les organismes pour mettre en application la conformité et la formation à la sécurité environnementale.
- Surveiller la résistance en notant la réduction de l'efficacité des pesticides pendant les visites aux champs
- Annuellement, mettre à jour les changements aux listes de pesticides et communiquer ces changements au WACIP par l'intermédiaire d'un amendement: Suivre les bonnes pratiques agricoles pour un développement du cotonnier.
- Pratiquer la bonne gestion de l'eau, des éléments minéraux et de la matière organique du sol.
- Former les producteurs à identifier les ravageurs nuisibles et non-nuisibles.
- Former les producteurs à la surveillance des champs de coton par semaine pour l'identification des ravageurs tout au long de la saison.
- Faire la rotation du coton avec des plantes de couverture qui fixent l'azote.

Ce qu'il faut faire si possible

- Écrire les plans simples d'IPM pour des contraintes importantes par zone écologique ;
- Produire un guide de référence rapide sur l'utilisation sécurisante de tous les pesticides à utiliser sur le coton.

ANNEXE IV: Guide de Collecte des Données du WACIP

| Indicateurs | Données à collecter | Sources d'Information | Outils/ Supports | Méthodes | Période de la collecte | Agents de collecte | Personnes responsables et Superviseurs |
|---|--|--|--|---|--|---|--|
| Indicateurs d'Impact | | | | | | | |
| 1. Changement de pourcentage de la marge brute pour la graine de coton chez les agriculteurs ciblés | -Nombre producteurs ciblés (hommes et femmes) Par agriculteur ciblé: - superficie emblavée en graine de coton - production de graine de coton - quantité de graine de coton vendu - valeur des ventes de graine de coton - coût des intrants achetés | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | Registre du Bénéficiaire sur la productivité du coton | Remplissage et collecte des registres de productivité | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 2. Changement de pourcentage de la marge brute du maïs chez les agriculteurs ciblés | -Nombre de producteurs ciblés (hommes et femmes) Par agriculteur ciblé: - superficie emblavée en maïs - production de maïs - quantité de maïs vendue - valeur des ventes de maïs -coût des intrants achetés | Bénéficiaires eux-mêmes | Registre du Bénéficiaire sur la productivité du coton | Remplissage et collecte des registres de productivité | Saisonniers (2007/08/09) | Services de suivi et d'évaluation des partenaires | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 3. Changement de pourcentage de la marge brute du niébé chez les agriculteurs ciblés | -Nombre de producteurs ciblés (hommes et femmes) Par agriculteur ciblé : - superficie emblavée en niébé - production de niébé - quantité de niébé vendu - valeur des ventes de niébé - coût des intrants achetés | Bénéficiaires eux-mêmes | Registres du Bénéficiaire sur la productivité du coton | Remplissage et collecte des registres de productivité | Saisonniers (2007/08/09) | Services de suivi et d'évaluation des partenaires | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 4. Valeur totale des ventes des produits artisanaux pour les artisans ciblés | Valeur totale des ventes des produits artisanaux pour les artisans ciblés | Documents financiers de l'artisan/transformateurs | Questionnaire du Bénéficiaire | Reportage direct | Conformément aux périodes de la subvention | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 5. Valeur totale des ventes de coton fibre pour les transformateurs ciblés | Valeur totale des ventes de coton fibre pour les transformateurs ciblés | Documents financiers du transformateur | Questionnaire du Bénéficiaire | Reportage direct | Conformément aux périodes de la | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |

| Indicateurs | Données à collecter | Sources d'Information | Outils/ Supports | Méthodes | Période de la collecte | Agents de collecte | Personnes responsables et Superviseurs |
|--|--|--|--|---|---|----------------------------------|--|
| | | | | | subvention | | |
| Indicateurs de résultats | | | | | | | |
| 6. Changement de pourcentage dans le rendement du coton graine pour les producteurs ciblés | -Nombre de producteurs ciblés (hommes et femmes) Par producteur ciblé: - superficie emblavée en coton graine - production de coton graine | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | Registres du Bénéficiaire sur la productivité du coton | Remplissage et collecte des registres de productivité | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 7. Changement de pourcentage du rendement du maïs des agriculteurs ciblés | -Nombre de producteurs ciblés (hommes et femmes) Par agriculteur ciblé: - superficie emblavée en maïs - production de maïs | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | Registres du Bénéficiaire sur la productivité du coton | Remplissage et collecte des registres de productivité | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 8. Changement de pourcentage du rendement du niébé des agriculteurs ciblés | -Nombre de producteurs ciblés (hommes et femmes) Par producteur ciblé: - superficie emblavée en niébé - production de niébé | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | Registres du Bénéficiaire sur la productivité du coton | Remplissage et collecte des registres de productivité | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 9. Volume de coton organique transformé en utilisant les nouvelles techniques appuyées par le WACIP | Volume de coton organique transformé | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 10. Volume du coton conventionnel transformé en utilisant les nouvelles techniques appuyées par le WACIP | Volume de coton conventionnel transformé | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 11. Nombre de nouveaux produits coton commercialisés par les artisans ciblés | Nombre de produits en coton commercialisés | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonniers (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 12. Nombre d'institutions /organisations réalisant des améliorations significatives sur la base des recommandations de | Selon la nature de l'évaluation | Les organisations elles-mêmes | Questionnaire, fiche d'évaluation | Vérification des questions/réponses | Périodiquement autant que nécessaire (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |

| Indicateurs | Données à collecter | Sources d'Information | Outils/ Supports | Méthodes | Période de la collecte | Agents de collecte | Personnes responsables et Superviseurs |
|---|---|---|-----------------------------------|---|---|---|--|
| l'évaluation effectuée avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | | | | | | | |
| 13. Nombre de réformes politiques adoptées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis | Nombre de réformes politiques analysées | Rapports d'analyse, compte-rendu de réunions, rapports d'ateliers | N/A | Examen des rapports soumis | Périodiquement autant nécessaire | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| Indicateurs de processus | | | | | | | |
| 14. Nombre de nouvelles technologies ou de pratiques de gestion en expérimentation grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | -Nombre de nouvelles technologies ou de pratiques de gestion en expérimentation -Nombre d'agriculteurs pilotes expérimentant les nouvelles technologies | SNRA, IPA, POs, Egreneurs, Instituts de recherche sur le coton | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 15. Nombre de nouvelles technologies ou pratiques de gestion rendues disponibles grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | -Nombre de paquet de technologies distribué -Nombre de fiches techniques distribuées | SNRA, IPA, Egreneurs, Instituts de recherche sur le coton | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 16. Nombre de producteurs ayant adopté les nouvelles technologies ou pratiques de gestion grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | -Nombre de producteurs ayant bénéficié des activités de vulgarisation du WACIP | Services de vulgarisation des pays du C-4 | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 17. Nombre d'hectares supplémentaires sur lesquels sont utilisés des technologies ou pratiques de gestion améliorées grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | Collecte des nouvelles technologies/pratiques de gestion: -Nombre d'agriculteurs pilotes choisissant d'adopter les nouvelles technologies/pratiques de gestion --la moyenne d'emblavure de superficies par producteur et par pays. - Nombre d'hectares sur lesquels les nouvelles technologies ou pratiques sont utilisées | IPA, POs, agriculteurs privés, organisations tutelles | Formulaire de collecte de données | Questionnaire direct question/réponse, observation | Mensuelle selon la technologie/pratique | POs, Partenaires de mise en œuvre, Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 18. Nombre d'agents de vulgarisation recevant une formation dans les technologies respectant l'EA pour atténuer les | - Nombre d'agents (de sexe masculin) de vulgarisation ayant reçu la formation en vulgarisation financée par le WACIP - Nombre d'agents féminins de vulgarisation | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |

| Indicateurs | Données à collecter | Sources d'Information | Outils/ Supports | Méthodes | Période de la collecte | Agents de collecte | Personnes responsables et Superviseurs |
|---|--|---|------------------|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|--|
| effets néfastes des pesticides grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | ayant reçu la formation en vulgarisation financée par le WACIP | Nationaux | | | | | |
| 19. Nombre de parcelles de démonstration présentant des technologies conformes à la réduction des effets néfastes des nuisibles et des pesticides grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | Nombre de parcelles de démonstration présentant des technologies conformes à l'EA visant l'atténuation des risques posés par les nuisibles et les pesticides grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 20. Nombre d'agriculteurs recevant une formation en technologies conformes à l'EA et visant l'atténuation des risques posés par les nuisibles et les pesticides, grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | - Nombre de producteurs (hommes) ayant bénéficié de la formation en vulgarisation financée par le WACIP - Nombre de producteurs (femmes) ayant bénéficié de la formation en vulgarisation financée par le WACIP | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 21. Nombre de transformateurs ayant adopté les nouvelles techniques | Nombre de transformateurs ayant adopté les nouvelles techniques | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports des Coordinateurs Nationaux | N/A | Collecte directe d'informations | Saisonnière (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 22. Nombre de réformes politiques analysées grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | Nombre de réformes politiques analysées | Rapports d'analyse, Comptes-rendus de réunions, Rapports d'ateliers | N/A | Examen des rapports soumis | Périodiquement autant que nécessaire | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 23. Nombre de réformes politiques soumises à l'examen du public/des acteurs grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | Nombre de réformes politiques soumises à l'examen du public/des acteurs | Tous les partenaires du WACIP impliqués | N/A | Examen des rapports soumis | Périodiquement autant que nécessaire | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 24. Nombre d'études analytiques des politiques et/ou d'institutions achevées grâce à l'appui des Etats-Unis | - Nombre d'études analytiques de politiques achevées - Nombre d'études analytiques d'institutions achevées | Rapports d'analyse, Comptes-rendus de réunions, Rapports d'ateliers | N/A | Examen des rapports soumis | Périodiquement autant que nécessaire | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 25. Nombre d'études analytiques de politiques et/ou d'institutions | - Nombre d'études analytiques de politiques disséminées | Rapports d'analyse, Comptes-rendus de | N/A | Examen des rapports soumis | Périodiquement autant que | Coordinateurs nationaux du | Spécialiste en Suivi-Evaluation |

| Indicateurs | Données à collecter | Sources d'Information | Outils/ Supports | Méthodes | Période de la collecte | Agents de collecte | Personnes responsables et Superviseurs |
|---|---|--|--|---|----------------------------------|---|--|
| disséminé grâce à l'appui des Etats-Unis | - Nombre d'études analytiques d'institutions disséminé | réunions, Rapports d'ateliers | | | nécessaire | WACIP | |
| 26. Nombre d'institutions /organisations faisant l'objet d'évaluation de capacité/compétence grâce à l'appui du Gouvernement des Etats-Unis | Dépend de la nature de l'évaluation | Les organisations elles-mêmes | Selon la nature de l'évaluation (chaque évaluateur proposera ses propres outils) | Selon la nature de l'évaluation | Périodiquement autant nécessaire | Structure ayant conduit l'évaluation (consultant) | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 27. Nombre d'hommes ayant reçu, grâce à l'appui des Etats-Unis, une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole | Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole (par activité de formation) | Liste des participants à la formation, Rapports de formation | Liste des participants à la formation | Examen des listes et des rapports | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 28. Nombre de femmes ayant reçu, grâce à l'appui des Etats-Unis, une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole | Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole (par activité de formation) | Liste des participants à la formation, Rapports de formation | Liste des participants à la formation | Examen des listes de participants et des rapports | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 29. Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme en environnement agricole favorable grâce à l'appui des Etats-Unis | 29. Nombre d'hommes ayant reçu une formation à court terme en environnement agricole favorable grâce à l'appui des Etats-Unis (par activité de formation) | Liste des participants à la formation, Rapports de formation | Liste des participants à la formation | Examen des listes de participants et des rapports | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 30. Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme en environnement agricole favorable grâce à l'appui des Etats-Unis | 29. Nombre de femmes ayant reçu une formation à court terme en environnement agricole favorable grâce à l'appui des Etats-Unis | Liste des participants à la formation, Rapports de formation | Liste des participants à la formation | Examen des listes de participants et des rapports | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 31. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions des Etats-Unis | Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports variés (coordinateur national, subvention, activité) | Formulaire de collecte des données du bénéficiaire | Remplissage du formulaire de collecte de données et examen du rapport | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 32. Nombre de ménages vulnérables bénéficiant directement des interventions des Etats-Unis | Nombre de ménages vulnérables bénéficiant directement des interventions | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports variés (coordinateur national, subvention, activité) | Formulaire de collecte des données du bénéficiaire | Remplissage du formulaire de collecte de données et examen du rapport | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 33. Nombre d'organisations de | -Nombre d'organisations de producteurs, | Bénéficiaires eux- | Formulaire de | Remplissage du | Mensuelle | Coordinateurs | Spécialiste en |

| Indicateurs | Données à collecter | Sources d'Information | Outils/ Supports | Méthodes | Période de la collecte | Agents de collecte | Personnes responsables et Superviseurs |
|--|--|--|--|---|------------------------|----------------------------------|--|
| producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'associations commerciales et d'affaires et d'organisations à base communautaire assisté grâce aux interventions des Etats-Unis | d'associations d'utilisateurs d'eau, de commerce et d'affaires et d'organisations à base communautaire assistées -Types d'organisations assistées | mêmes, Rapports variés (coordinateur national, subvention, activité) | collecte des données du bénéficiaire | formulaire de collecte de données et examen du rapport | (2007/08/09) | nationaux du WACIP | Suivi-Evaluation |
| 34. Nombre d'organisations/associations de femmes assistées grâce à l'appui des Etats-Unis | Nombre d'organisations/associations de femmes assistées | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports variés (coordinateur national, subvention, activité) | Formulaire de collecte des données du bénéficiaire | Remplissage du formulaire de collecte de données et examen du rapport | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 35. Nombre d'entreprises liées à l'agriculture bénéficiant directement d'interventions grâce à l'appui des Etats-Unis | Nombre d'entreprises liées à l'agriculture bénéficiant directement des interventions | Coordinateur national du WACIP, rapports mensuels, rapports de subvention, rapports d'activité | N/A | Examen des rapports | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 36. Nombre de partenariats publics-privés formé grâce à l'appui des Etats-Unis | Nombre de partenariats publics-privés formé | Bénéficiaires eux-mêmes, Rapports variés (coordinateur national, subvention, activité) | Formulaire de collecte des données du bénéficiaire | Remplissage du formulaire de collecte de données et examen du rapport | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |
| 37. Nombre d'organisations partenaires et de leurs membres institutionnels actifs | Nombre de partenaires Nombre de membres institutionnels de ces organisations partenaires | Dossiers des organisations partenaires | Rapports de subvention, de formation, différents documents de collecte de données, listes de participation | Comptage direct | Mensuelle (2007/08/09) | Coordinateurs nationaux du WACIP | Spécialiste en Suivi-Evaluation |